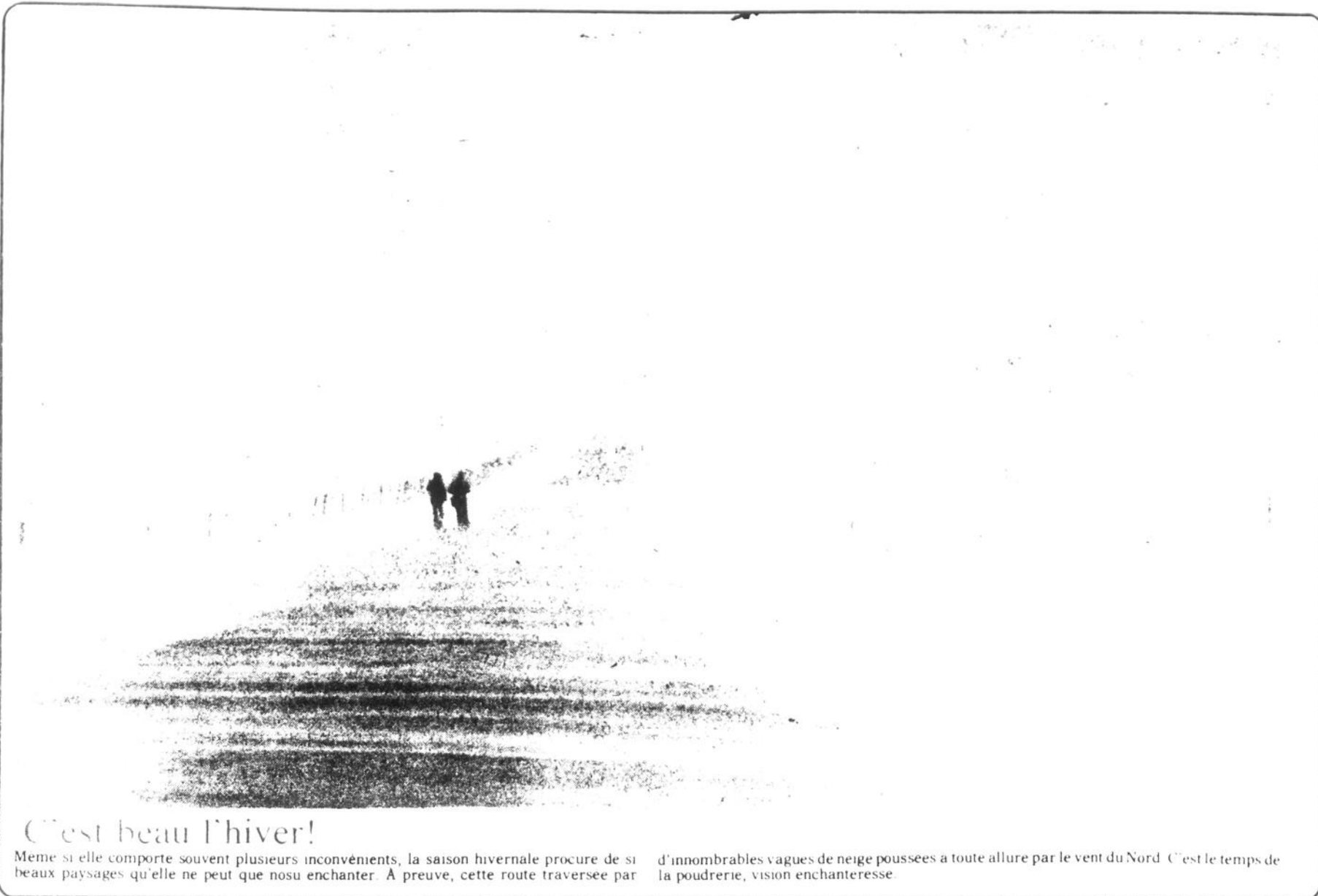




C'est beau l'hiver!

Même si elle comporte souvent plusieurs inconvénients, la saison hivernale procure de si beaux paysages qu'elle ne peut que nous enchanter. À preuve, cette route traversée par d'innombrables vagues de neige poussées à toute allure par le vent du Nord. C'est le temps de la poudrière, vision enchantée.

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 179

GRANBY, LUNDI 16 JANVIER 1978

Livraison à domicile \$1.40 par semaine
Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

A Farnham

Les employés municipaux en grève le 22 janvier?

FARNHAM — Les employés municipaux de Farnham seront-ils en grève le 22 janvier? Une telle éventualité n'est pas à écarter, même si une première séance de conciliation a déjà eu lieu et qu'une autre est prévue pour le 20 janvier.

Le 11 janvier, au cours d'une

assemblée générale, les salariés concernés, membres du Syndicat des employés municipaux de la ville de Farnham (CSN), ont refusé à 100% lors d'un scrutin secret, les offres patronales. Par la même occasion, c'est à 90% qu'ils décidaient de recourir à la grève, si nécessaire,

pour obtenir gain de cause.

Le comité de négociation, quant à lui, a fait parvenir au ministère du Travail un avis de grève le 12 janvier, ayant reçu un mandat de l'assemblée générale, et un accusé de réception était adressé au négociateur syndical, M. Jean-Paul Pelle-

tier, dès le lendemain. Le droit de grève sera légalement acquis le 22 janvier.

Nombreux points de litige

En plus des salaires, plusieurs autres points sont encore en litige entre la ville de Farnham et

ses employés municipaux. Le statut des employés temporaires, la cédule de travail, les vacances, le boni d'assiduité, l'indexation au coût de la vie, voilà autant de points de la convention collective qui n'ont pas encore fait l'objet d'une entente.

Quant aux salaires, un communiqué de presse que la partie syndicale a fait parvenir à La Voix de l'Est indique que la ville offre une augmentation de 18% répartie sur un contrat de deux ans, 10% de moins que le 28.7% consenti en 1975, alors que les salaires tombaient sous le contrôle de la loi anti-inflation.

Le syndicat procède actuellement, toujours selon le communiqué, à la mise sur pied des structures de grève. En attendant, les employés ont décidé de s'en tenir uniquement à leur convention collective pour ce qui a trait au temps supplémentaire. On espère, par cette mesure de prudence, éviter le désagrément d'une grève à la population de Farnham, selon les termes mêmes du Syndicat.

Devant une telle situation, le maire Gilles Desrosiers préfère, du moins pour le moment, s'abstenir de tout commentaire.

Départ retardé

La Sun Life réfléchit!

MONTREAL (PC) — La Sun Life se donne un temps de réflexion. La Sun Life, qui est la plus importante société d'assurance au Canada, avait annoncé le 6 janvier qu'elle transférerait ce mois-ci son

siège social de Montréal à Toronto. Mais, samedi, elle a fait savoir qu'elle se donnait un temps de réflexion de trois mois.

Ce revirement est dû, croit-on savoir, à des pressions que le gouvernement fédéral et M. Pierre Trudeau lui-même ont exercées sur la compagnie. M. Trudeau et le gouvernement fédéral, estime-t-on, craignent que le retrait de la Sun Life du Québec n'ait un effet de boule de neige au Québec, où le taux de chômage est élevé, et n'aggrave la tension entre Canadiens francophones et anglophones.

Jeudi dernier, la Banque Royale du Canada, le plus grand établissement financier au pays, avait annoncé qu'elle maintenait son siège social à Montréal.

Samedi, à Montréal, à une réunion extraordinaire de son conseil d'administration, la Sun Life a décidé de retarder de trois mois un vote de ses titulaires de police sur le déménagement à Toronto de son siège social.

En plus d'annoncer cette nouvelle, elle a dit qu'elle ne songeait pas à déménager à Toronto un nombre important de ses employés avant une couple d'années et elle a ajouté qu'il était possible que dans deux ans la situation ait changé et que peu de Montréalais employés de la Sun Life soient alors intéressés à quitter Montréal.

Samedi, le président de la Sun Life, Thomas Galt, a déclaré notamment:

"Au cours de nos entretiens avec le premier ministre du Canada et son ministre des Finances, ces derniers nous ont laissé entendre qu'ils croient que des progrès sensibles peuvent être faits, dans un proche avenir, dans la réalisation d'un accord avec les provinces sur des garanties constitutionnelles touchant les droits des minorités, notamment en ce qui concerne la langue d'enseignement. Comme ce dernier point est d'une importance vitale pour le faire de Montréal une demeure désirable, ceci justifie un certain optimisme."

"Nous annonçons donc publiquement cette période de flexibilité de deux ans dans nos plans de transfert de tout groupe important de notre personnel et, par la même occasion, nous prions instamment les premiers ministres de toutes les provinces du Canada d'en arriver à une solution du problème des droits des minorités linguistiques dans tout le Canada. "C'est là, à notre avis, un problème de toute urgence pour le pays tout entier, pour la province et pour cette ville. Nous prions donc les premiers ministres provinciaux de tout mettre en oeuvre pour en arriver à un accord satisfaisant sur cette question". Le président de la Sun Life a ensuite annoncé qu'il avait "repéré" avec le ministre des Institutions financières du Québec, Lise Payette, au cours de la semaine qui commence et qu'il profitera de l'occasion pour lui souligner "l'importance" du problème des droits des minorités linguistiques.

La tempête de samedi

La région de Marieville "y a goûté"

MARIEVILLE — Si la tempête de neige qui s'est abattue, samedi, sur la région de Montréal n'a été finalement ressentie que très superficiellement à Granby, ainsi que dans la plupart des villes et municipalités avoisinantes, il n'en a pas été de même pour la région englobant Marieville, Rougemont et Saint-Césaire et pour l'Autoroute des Cantons de l'Est.

Tandis que l'Autoroute était fermée à toute circulation très tôt au cours de l'avant-midi, et ce, pour toute la journée, les routes sillonnant la région ci-haut mentionnée étaient impraticables.

Avant que les automobilistes réalisent ce fait, il était toutefois trop tard dans certains cas. Ainsi, dans l'avant-midi, pas moins de quatre autobus ont été dénombrés gisant en bordure de l'Autoroute en plus des nombreux véhicules-automobiles. La décision des autorités d'en défendre l'accès aux automobilistes a quelque peu retabli la situation, évitant par le fait même de possibles tragédies.

Pour ce qui est des gens qui avaient décidé d'emprunter la route 112, la plupart ont été dans l'impossibilité de parvenir à destination dans les délais normaux, à part ceux, bien sûr, qui ont tout bonnement décidé de rebrousser chemin.

Certains ont même dû abandonner leurs véhicules sur le bord de la route jugeant qu'il n'y avait absolument rien à faire.

Les autorités de la Sûreté du Québec, détachement de Marieville, nous confirmaient ce fait, hier, ajoutant qu'une vingtaine de véhicules avaient dû être toués par des camions-remorques vers la fin de la journée.

Quant aux personnes qui se trouvaient dans ces véhicules, elles se sont réfugiées dans des résidences ou des écoles de ces villes et municipalités.

C'est ainsi qu'une soixantaine de jeunes skieurs qui voyageaient, à bord de trois autobus, en direction de Bromont pour pratiquer ce sport ont été dans l'obligation de passer une partie de la journée dans une école de Rougemont. En fin d'après-midi, ils ont pu remonter dans les autobus pour... retourner chez eux.

Accrochages

Il va sans dire que cette tempête a été la cause de nombreux accrochages, au moins une quinzaine selon le responsable du détachement de la Sûreté du Québec à Marieville, le sergent Drapeau.

Ces accidents sont survenus, pour la plupart, sur la route 112 (anciennement la route 1) où la visibilité était, à toute fin pratique, nulle, surtout à cause de la poudrière.

Toutefois, un accident anecdotique était signalé au cours de l'avant-midi dans la municipalité de Saint-Michel de Rougemont. Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, une personne a été alors grièvement blessée par un chauffard qui n'a pas jugé bon de s'arrêter. La victime, un médecin de Sherbrooke, le Dr Serge Therrien, a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke en raison de diverses fractures. Il était encore sous observation dans la journée d'hier.

Saint-Césaire

Enfin, toute la population de Saint-Césaire a été isolée durant une bonne partie de la journée en raison d'abondantes accumulations de neige à l'entrée et à la sortie de la ville.

aujourd'hui:

- Les municipalités régleront le sort de l'aéroport régional de Bromont Page 2
- "Une ville progressive, un défi dont l'avenir dépend de Québec" Page 3
- Modération et priorités, un éditorial de Valère Audy Page 4
- Un chauffard fuit les lieux d'un accident Page 5
- Quelle province traite le mieux sa minorité linguistique Page 6

Sport

- Les Cowboys de Dallas: nouveaux monarques du football américain Page 7
- Les Vies et les Voyageurs sont tous deux défaits à domicile Page 7
- Un quatrième communiqué du CRL Richelieu-Yamaska Page 8

La météo

Montréal, Cantons de l'Est: quelques flocons de neige. Maximum près de -13. Aperçu pour mardi, beau.

À LA DÉCOUVERTE D'HORIZONS NOUVEAUX VOYAGES TRANSATLANTIQUES

375-1747

168 Principale, Granby — Jean Coutu

GROS LOT

\$100,000.00

MINIMUM-VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	9	13	22	30	34
6 SUR 6	2	53,638.40			
5 SUR 6	174	554.80			
4 SUR 6	4388	61.10			
5 SUR 6+	9	7151.80			

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AUX SUR 6 +

18

VENTES TOTALES

\$1,117,467

Mini-Loto		TIRAGE 742
		VENDREDI 13/1/78
		Séries émises: 96,000 chacune
15	72467	1 GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	72467	POSSIBILITÉ DE 39 GAGNANTS DE \$5,000.
4 CHIFFRES	2467	320 GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	467	3240 GAGNANTS DE \$100.

Assemblées des conseils de Lac Brome, Waterloo et Granby

Les municipalités régleront le sort de l'aéroport régional de Bromont

BROMONT (JdB) — Qu'advient-il de l'aéroport régional de Bromont, au cours des prochains mois, sinon des prochaines années? Cette question, qui est en suspens depuis déjà plusieurs semaines, devrait être tranchée définitivement d'ici la fin du mois de janvier 1978.

La réunion, qui s'est tenue dans les locaux de l'aérogare le 11 janvier dernier et, qui regroupait, une fois de plus, les représentants de Granby, Waterloo, Lac Brome, Cowansville et Bromont n'aura, en fin de compte, apporté aucun élément nouveau susceptible d'accréditer ou non la thèse de l'aéroport régional, outil de développement et de promotion économique.

Et, comme les discussions risquaient, une fois de plus, de s'enliser et de se prolonger inutilement, les participants ont été invités à une sorte de consensus en s'engageant à produire une réponse définitive et officielle, par lettre ou par voie de résolution, dans les premiers jours de cette semaine.

Lac Brome

La réponse que fera parvenir le conseil municipal de ville de Lac Brome ne fait aucun doute, ce sera un non, sans ambages, ni équivoque.

Le maire de la ville de Lac Brome, M. Homer Blackwood, n'a jamais fait aucun mystère quant à la position que prendra la municipalité vis-à-vis l'aéroport régional de Bromont, position qui d'ailleurs, a été adoptée à l'unanimité des conseillers.

Aucune participation financière possible de la part de la ville de Lac Brome, d'une part, les prévisions budgétaires 1978 ne comportent, à cet égard, aucune disponibilité, et d'autre part, les autorités municipales sont loin de considérer l'aéroport régional comme un outil indispensable pour le développement économique de la région.

La question est donc réglée en ce qui concerne la ville de Lac Brome, et il faudrait beaucoup pour que le conseil municipal revienne sur sa décision et se mette à envisager une participation quelconque à l'aéroport. Il faudrait notamment que les gouvernements fédéral et provincial reconnaissent d'abord que l'aéroport régional de Bromont est un instrument valable pour assurer la promotion économique de toute la région. Et plus encore, qu'une reconnaissance de principe, il faudrait que ces mêmes gouvernements s'engagent financièrement et acceptent de supporter environ 50% des coûts d'opération.

A ce moment-là, la participation financière des villes environnantes pourrait bénéficier d'un autre éclairage, la question pourrait être réétudiée en tenant compte de ce facteur nouveau. A ce moment-là seulement, la ville de Lac Brome serait prête, de l'avis du gerant municipal, M. Raymond Poiras, à réviser la position qu'elle vient de prendre.

L'inertie des gouvernements supérieurs dans ce dossier ne constitue certainement pas un élément de motivation pour les villes de la région.

Et, quand on pense que la part du gouvernement fédéral, comme celle d'ailleurs du gouvernement provincial, s'est limitée à une subvention d'environ \$25,000, on comprend mieux l'argumentation présentée par la ville de Lac Brome.

Waterloo

Sans presumer de la décision qui sera prise par le conseil municipal, on peut dire, sans l'ombre d'une hésitation, que l'idée de contribuer financièrement à l'aéroport régional de Bromont manque de porte-parole et de défenseurs tant parmi la population qu'à la table du conseil.

M. Paul-André Roy a, lui aussi, confirmé que la rencontre de mercredi dernier n'avait apporté aucun élément nouveau au dossier. Aucun argument nouveau sur lequel s'appuyer, aucune preuve de l'utilisation de l'aéroport par la population, les industries de Waterloo. Les négociations n'ont pas avancé d'un millimètre.

La réponse officielle de la ville de Waterloo devrait être connue dès ce soir, à l'occasion de l'assemblée du conseil, et tout porte à croire qu'elle sera négative, ou au mieux, très très hypothétique.

Le budget qui vient d'être déposé par le conseil municipal ne

mentionne aucun crédit de disponible pour l'aéroport, ce qui écarte a priori toute contribution financière, du moins pour l'année 1978.

Même si le sentiment populaire était défavorable à toute participation de la ville de Waterloo au dossier si longtemps débattu de l'aéroport, le maire Roy a, néanmoins, répondu à l'invitation lancée par Bromont-Cowansville. Le tout en s'efforçant d'obtenir des arguments précis, réalistes, palpables en quelque sorte, mais son attente est restée vaine, semble-t-il.

Aussi comme le souligne le maire Paul-André Roy, il y a donc de fortes chances que la réponse du conseil, ce soir, soit négative.

Granby

M. Jean Leclerc proposera, ce soir, aux membres du conseil, de prendre une position définitive, à savoir Granby participera-t-elle ou non à l'aéroport régional de Bromont. Dans l'affirmative, il s'agira de déterminer quel pourrait être le montant de cette participation, et dans la négative, il ne restera que les vœux pieux.

M. Leclerc souligne qu'il éprouve beaucoup de sympathie pour les gens de Bromont et Cowansville, pris avec un sérieux problème, il comprend également que la présence d'un aéroport régional dans un parc industriel est très attractive, mais l'argument s'est révélé moins valable qu'on aurait peut-être

pu le souhaiter... La question doit être vidée une fois pour toutes.

M. Jean Leclerc souligne que l'enquête auprès des industriels granbyens qui fut entreprise en août 1977, n'a abouti qu'à des résultats décevants pour ceux qui croyaient en la nécessité d'un aéroport régional. Il reconnaît, cependant, qu'on ignore combien de personnes venues de l'extérieur pour visiter Granby ont utilisé l'aéroport de Bromont. Et personne n'est en mesure de lui fournir cette indication.

Pour lui non plus, la réunion du 11 janvier dernier n'a apporté aucun élément nouveau, tout au plus quelques mises au point concernant le bienfondé de certaines questions qu'il s'était posées.

Et il ne manque pas de déplorer, également, l'indifférence manifestée par les gouvernements vis-à-vis cette importante question.

Le conseil aura donc à trancher la question, et personne ne se cache que la réponse apportée par la ville de Granby sera capitale quant à l'avenir de l'aéroport. Chacun en est conscient, surtout le conseiller Leclerc, qui regrette d'avoir si peu d'arguments à apporter en faveur de l'aéroport régional de Bromont... mais les jeux sont faits, semble-t-il.

Ensuite

Compte tenu des réponses apportées par Lac Brome, Waterloo et surtout Granby, les deux partenaires de l'aéroport

c'est-à-dire Cowansville et Bromont auront, eux aussi, à prendre une décision quant à l'avenir de cet équipement. Et la décision qui sera prise par les membres de la commission intermunicipale devra être entérinée par chacun des conseils impliqués.

Si la balance penche en faveur du maintien des opérations de l'aéroport, on reste conscient qu'il faudra alors mettre tout en oeuvre pour réduire les coûts, pour alléger le fardeau que l'aéroport fera porter sur les épaules des contribuables cowansvillois et bromontois. Il pourrait alors être question, comme l'a proposé le maire de Cowansville, de louer le hangar à d'autres fins que celles poursuivies actuellement, de louer les installations de l'aérogare sur de nouvelles bases... Il pourrait également, comme ça se discute du côté de Bromont, de canaliser les bâtiments en place vers d'autres utilisations possibles.

Si la balance penche en faveur de la fermeture, ce qui ne se fera pas sans chaudes discussions au sein des conseils municipaux de Cowansville et de Bromont, plusieurs réaliseront cette décision comme un constat d'échec, comme un pas en arrière et, Cowansville et Bromont auront quand même à supporter le service de la dette de l'aéroport. Alors s'interrogeront plusieurs, où se trouve l'avantage de mettre la clef dans la serrure?

Mais la question de l'avenir de l'aéroport régional de Bromont est posée, on ne peut plus revenir en arrière. Il est bien trop tard pour cela.

Rencontre de l'UPA des Frontières sur le zonage des terres agricoles

BEDFORD (JdB) — Une rencontre d'information sur le zonage des terres agricoles sera organisée par le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles des Frontières, elle se déroulera dans les locaux de l'Ecole Mgr Desranleau, rue de l'Aréna à Bedford, le jeudi 19 janvier, à compter de 20 heures.

Dans le cadre de cette rencontre, il y aura la projection du film, réalisé par l'Office national du film, "Québec à vendre" et une discussion suivra sur la situation du zonage des terres agricoles dans les localités de toute la région.

Une invitation spéciale est également lancée à tous les maires ainsi qu'aux conseillers

municipaux, afin qu'ils viennent discuter de cet important problème avec les producteurs agricoles, qui sont plus que tous préoccupés par cette question, qui risque d'être débattue sur leur dos.

L'U.P.A. des Frontières insiste sur une participation massive de ses membres d'autant qu'une loi sera promulguée bientôt à cet effet, et que des règlements seront établis. "Producteurs agricoles, vous avez votre mot à dire sur ce sujet qui vous concerne." et l'occasion leur en est donnée par la tenue de cette assemblée.

La base de plein air de Cowansville ouverte aux adultes

COWANSVILLE (JdB) — Le Service d'éducation des adultes de la Commission scolaire Davignon a décidé d'organiser, pour la première fois, une journée de plein air, à l'intention de tous les adultes de Cowansville et de la région. Au cours de cette journée, les adultes pourront profiter des facilités offertes par la base de plein air Davignon à Gale Pond: promenade en traineau, ski de fond, raquette et glissade... Jusqu'à présent, seuls les enfants qui fréquentent les

écoles de Davignon ont pu bénéficier de journées organisées à cette base de plein air. L'équipement pour pratiquer les différentes activités sera fourni sur place, gratuitement; chacun apportera de quoi se restaurer, cependant une soupe chaude sera servie vers 12 heures dans le grand chalet, près d'un feu de bois. Cette journée des adultes à la base de plein air Davignon se déroulera le mardi 24 janvier 1978, de 9 heures 30 à 15 heures 30. Un autobus partira, à cet effet, du Centre de

formation des adultes, 199 boulevard Davignon, à l'arrière de l'école Saint-Léon. Les personnes qui seraient intéressées à participer à une telle journée peuvent s'inscrire en appelant au numéro 2631505; elles ont jusqu'au 19 janvier pour le faire. Par contre, les personnes qui sont intéressées à ce genre de rencontres, mais qui ne sont pas libres le 24 janvier, sont, elles aussi, priées de communiquer avec les services éducatifs d'aide personnelle et d'animation communautaire du SEA de Davignon.

Par ailleurs, il est de plus en plus question que le ministre au Haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, soit de passage à Bromont dans les prochains jours du mois de janvier, afin d'évaluer les facilités existantes à la base ainsi que son utilisation par la population de la région.

Avec l'organisation d'une journée de plein air pour adultes, peut-être fera-t-on d'une pierre deux coups.

A Davignon

Cours pour adultes l'après-midi

COWANSVILLE (JdB) — Le Service d'Éducation des Adultes de Davignon offrira, jusqu'ici, des cours le soir, cependant conscient qu'une partie de la population serait intéressée et libre l'après-midi pour suivre des cours et ainsi acquérir des techniques nouvelles ou accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, le Service d'Éducation des Adultes a décidé d'inscrire à son programme, des cours de français, langue maternelle pour tous les niveaux du cours secondaire.

Ces cours de l'après-midi s'adressent donc aux mères de famille qui veulent se préparer pour retourner sur le marché du travail, aux personnes qui travaillent le soir ou la nuit, aux cultivateurs qui ne

peuvent se libérer que quelques heures le jour.

Un professeur sera présent au Centre de formation des Adultes, le mercredi après-midi de 13 heures à 16 heures, les élèves pourront avancer à leur rythme et ainsi progresser constamment tout au long des dix semaines qui durera l'expérience. Les cours devraient commencer au début du mois février.

Déjà cette formule a été adoptée pour les cours du soir, soit pour les matières suivantes: français, langue maternelle, mathématiques et sciences. Quant aux cours d'après-midi, tremplin pour accroître sa scolarité en attendant de retourner aux études à plein temps, les inscriptions se feront dans la semaine du 16 au 20 janvier 1978.

L'année "Optimiste" s'annonce active

BROMONT (JdB) — Le club Optimiste de Bromont compte en son sein, un comité féminin dont l'exécutif a été élu tout dernièrement. Il comprend Mme Collette Fontaine, présidente; Mme Estelle Lequin, secrétaire-trésorière; Mme Thérèse Daigneault, corres-

pondante; Mme Raymonde Champagne, directrice des activités extérieures; Mme Mireille Allard, directrice des activités sociales et Mme Raymond Lacombe, directrice du recrutement.

Ce comité des plus actifs, travaille présentement à l'organisation d'un berce-

thon, qui devrait se dérouler le dimanche 22 janvier. Un autre comité, qui affiche toujours en dynamisme de bon aloi, est celui de l'aide à la jeunesse, dont la responsabilité a été confiée à M. Réal Ouimet. Ce comité préside, comme on le sait, aux recherches afin de déterminer les besoins de la jeunesse et les projets de services désirés par le club. Ce comité assume la responsabilité de différentes activités qui se retrouvent, d'année en année, au calendrier optimiste, soit la semaine d'appréciation de la jeunesse, le concours d'art oratoire, le gala personnalité, la semaine du respect de la loi et la semaine de la sécurité à bicyclettes. Les membres de ce comité, qui est à la base même du Club Optimiste, sont aussi les instigateurs de la formation d'un Club Jeunesse Octogone parmi la jeunesse locale; leur action sera d'autant plus efficace qu'ils connaîtront les besoins, les intérêts spécifiques des jeunes.

Enfin, mentionnons qu'en 1978, les Optimistes ne manqueront pas de pain sur la planche puisqu'il est question pour les trois premiers mois de l'année, de berce-thon, barithon, partie d'huitres, parade de mode... de quoi donner un avant-goût de ce que les Optimistes bromontois préparent.

GRANDE VENTE

du 6 au 21 JANVIER

20% à 50% DE RÉDUCTION

sur tous nos tissus à la verge

Heures d'ouverture: lundi au vendredi 12.30 P.M. à 5.00 P.M. samedi: 9.00 A.M. à 1.00 P.M.

BURLINGTON INDUSTRIES CANADA LTD
rue Dorchester

36 Western,
Sutton, Qué.
Tél: 538-3808

751 Galeries Taschereau,
Greenfield Park, Qué.
Tél: 672-7345

Dr. Samuel Peet, O.D.
OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE — LENTILLES

ÉVITEZ LA HAUSSE DES PRIX

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT POUR LIVRAISON AU PRINTEMPS

(cette offre expire le 20 janvier 1978)

ZEPHYR 1978



\$4,250.00

BOBCAT 1978



\$3,475.00

MONARCH 1978



\$4,495.00

présentement en montre

COUGAR 1978



\$5,150.00

B.M.

MERCURY

120 RUE BELL
COWANSVILLE

TEL. 263-1484

LA
TOUTE
NOUVELLE

ZEPHYR
Z-7

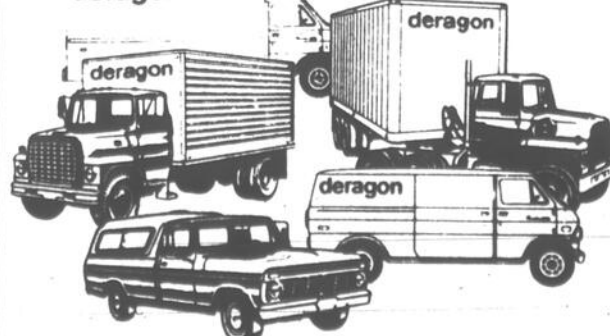
À PARTIR
DE
\$4,547.00



camions à louer

...à la journée ...à la semaine
...au mois ...à l'année

deragon



chez-nous
vous avez le choix!

deragon

Granby demain:

"Une ville progressive, un défi dont l'avenir dépend de Québec"

Par Gérard TREMBLAY

GRANBY — Désireux de maintenir une tradition établie depuis maintenant de nombreuses années, le maire Paul-O. Trépanier était le confier à l'occasion du premier déjeuner-causette de l'année de l'Amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Cœur, dimanche. Dans une allocution intitulée "Granby demain", M. Trépanier ne s'est pas montré très enthousiaste pour l'avenir, à moins d'une intervention d'envergure du gouvernement provincial, en ce qui concerne les affaires municipales.

En somme, le maire de Granby compte beaucoup sur une réforme vigoureuse dans ce secteur, réforme déjà promise d'ailleurs, pour que les municipalités en général, et Granby en particulier, puissent poursuivre leur développement d'une façon harmonieuse sans pour autant hypothéquer dangereusement l'avenir.

solides, profondément, dans le sol de l'avenir. La floraison, dit-il encore, laquelle n'était pas prévue, c'est Pierre-Horace Boivin qui en est le responsable."

L'avenir

Si Granby est en bonne position pour envisager l'avenir, il semble, toujours selon M. Trépanier, que celui-ci nous échappera un peu. "L'année 1977, précise-t-il à ce sujet, a été plus difficile que 1976, et 1978 sera plus difficile que 1977 sur le plan budgétaire. Nous ne voyons pas de possibilité de faire face à nos obligations en 1979 sans imposer une forte hausse de taxes."

Et c'est ici que l'intervention des autorités provinciales est plus qu'attendue. "Notre premier ministre, rappelle le maire de Granby,

dans son bilan de 1977, conclut que c'était l'année des urgences et des réformes. Toutefois, M. Levesque admet que le monde municipal est déçu de la performance de son gouvernement."

La réforme de la fiscalité, pour M. Trépanier, touchera autant l'impôt sur le revenu des particuliers que la fiscalité municipale. "Ce programme arrivera à temps pour nous" explique-t-il, espérant que ce sera alors l'occasion de reprendre certains projets mis de côté depuis trois ans. Le maire-architecte ne se fait cependant pas d'illusions. "La croissance d'une ville est une entreprise dispendieuse, dit-il. Même si le gouvernement provincial désire que le développeur et l'entrepreneur en

paient une plus grande partie, il n'en demeure pas moins que la facture sera payée par l'utilisateur, c'est-à-dire le contribuable urbain."

Les grands choix

S'il convient qu'il est devenu nécessaire de "densifier" l'aménagement urbain, tant au point de vue résidentiel que commercial et industriel, le maire de Granby se retrouve cependant devant de nombreuses questions: le contribuable est-il satisfait des services offerts? Le nouvel arrivant est-il adéquatement taxé ou est-ce que la ville en paie une trop large part? Comment optimiser les différents types d'aménagement? Comment choisir? Comment décider? Un élément de solution se

situe pour M. Trépanier dans la mise en commun de services, d'édifices, d'équipements. Mais le problème financier demeure. "Les choix de financement, dit-il, sont là: payer maintenant ou payer plus tard; tous paient, ou l'utilisateur seulement paie."

Pour sortir du dilemme de la rentabilité des dépenses municipales, dans le domaine des services publics, le maire ne croit pas à la stricte comptabilité des dépenses et des revenus de taxation. "Un examen plus réaliste et nuancé, souligne-t-il, indiquera que la communauté profite de la croissance planifiée sur d'autres plans que celui de la taxation, comme ceux du commerce et de l'industrie, par exemple."

Indiquant que Granby doit être en mesure de fournir l'expertise nécessaire sur ces questions complexes, le maire ajoute que l'investisseur "ira là où se trouvera ce genre d'expertises, là où l'environnement sera adéquat à tous les niveaux."

Les grandes tendances

Une autre tendance dont veut tenir compte le maire de Granby réside dans le fait que la croissance des mégapoles semble arrêtée au Canada. "Le citoyen désempare, explique-t-il à ce sujet, retourne vers sa petite ville ou son village d'origine, ou son dollar d'assurance-chômage ou d'aide sociale va beaucoup plus loin que dans la métropole."

A ceci s'ajoutent les nouvelles orientations économiques et sociales voulues par les gouvernements provinciaux et fédéraux. "Nous devons, de dire ici M. Trépanier, avoir l'habileté nécessaire pour profiter de tous les programmes mis de l'avant par ces gouvernements."

A la direction de la police

Albert Stringer pose de nouveau sa candidature

GRANBY — Le chef de police de Waterloo, M. Albert Stringer, a officiellement posé sa candidature pour l'obtention du poste de directeur du service de police que M. Joseph Couture laissera vacant, au début d'avril, pour prendre sa retraite.

L'information nous a été confirmée, hier, par le principal intéressé qui s'est dit "prêt à occuper un poste de cette envergure."

Incidentement, M. Stringer tentera de succéder à celui que les autorités municipales lui avaient préféré, en 1970, alors qu'il était également sur les rangs.

Nullement déçu de la tournure des événements qui avaient fait que M. Couture avait été choisi, il nous confiait qu'il était plus optimiste que jamais sur ses chances de décrocher le poste.

"En 1970, on a pris en considération le fait que je n'étais âgé que de 33 ans alors que M. Couture en avait 53. La ville ne désirait retenir les services d'un directeur que pour un certain nombre d'années. Maintenant, c'est une toute autre histoire", de rencherir M. Stringer.

Côté technique, ce dernier remplit tous les critères exigés par la ville pour remplir une telle fonction. En 1970, il a fait partie de l'état-major de la police de Dorval en tant que capitaine de gendarmerie. Il avait alors 45 policiers sous ses ordres.

En 1973, il était appelé à remplir les fonctions de chef de police de Waterloo.

fonctions qui lui ont permis d'acquiescer une expérience satisfaisante au niveau administratif.

A ce niveau-là, il affirme posséder les connaissances nécessaires, ayant suivi différents cours à l'Institut de police de Nicolet.



Albert Stringer

A cet effet, il cite en exemple le service de police de Waterloo qu'il a entièrement reorganisé et qui constitue aujourd'hui un corps très discipliné et surtout fonctionnel.

Son expérience de 17 années en tant que policier lui fait dire, d'autre part, qu'il connaît très bien tous les aspects de ce métier, d'autant plus qu'il a été successivement agent motard, sergent-detective, lieutenant-detective, capitaine de gendarmerie et, finalement, chef de police.

M. Stringer déclare que la direction du service de police de Granby représente l'un de ses buts. Selon lui, le fait de diriger une cinquantaine d'agents n'est pas un obstacle, "puisque le

service de police de Granby est le meilleur de la région", lance-t-il.

"La ville possède d'excellents policiers. Pour l'instant, il ne s'agit pas de détruire ce qui est en place, mais tout simplement de motiver les policiers", poursuit-il.

A son avis, le métier de policier demande beaucoup de polyvalence. "Celui qui l'exerce doit sentir qu'il est constamment appuyé. Pour ce faire, le directeur doit être dans le feu de l'action avec lui. C'est de cette façon que tous deux apprendront à se connaître et à se respecter."

Ainsi, si des problèmes surgissent ou si le policier a des suggestions à faire, tout pourra être réglé sur une base de confiance mutuelle. De cette façon, le corps de police pourra rendre d'excellents services à la population. "La communication et le dialogue, voilà les éléments les plus importants."

Connaissance
M. Stringer admet, enfin, que le poste de directeur du service de police demande une bonne connaissance du milieu et de la région.

Cette connaissance, il dit la posséder grâce à son travail actuel, travail qui lui a permis d'évoluer en compagnie des membres de différents corps de police et en particulier avec des policiers de Granby.

Incidentement, des témoignages de certains membres de la Sureté municipale locale nous laissent croire que M. Stringer serait le bienvenu à la tête du service de police...

Le Canton: un cancer

GRANBY (GT) — Au cours de l'exposé qu'il donnait devant l'Amicale, le maire Trépanier a comparé la croissance du Canton de Granby à un cancer "qui, a-t-il précisé, nous enserrera comme dans un étau." Il déplorait alors une situation qui ne peut être changée par les villes, même avec un personnel hautement qualifié, avec un système administratif plus sophistiqué. "Il est évident, devait-il expliquer, que les villes n'influencent pas d'aucune façon les événements provinciaux, nationaux et internationaux. Bien au contraire, a-t-il poursuivi, nous les subissons et nous devons nous adapter aux décisions sur les plans politique et industriel."

Parlant toujours du Canton, qu'en d'autres occasions

il avait qualifié de "développement sauvage", le maire de Granby a poursuivi: "En annexant le tiers de ce territoire, nous avons réussi un coup de maître, en brisant



"Nous avons réussi à briser l'anneau qui nous étouffait."

l'anneau qui nous étouffait."

M. Trépanier a en particulier mentionné le mode de financement de cette municipalité rurale, qui peut maintenir un taux de taxation à \$0.20 du \$100 d'évaluation, alors que le gouvernement provincial, à par transfert de revenus ou subventions, lui fournit 68% de son budget annuel. "Pendant ce temps, a-t-il souligné, c'est la ville de Granby qui fournit les emplois et les services, avec toutes les dépenses d'infrastructure payées par les Granbyens."

Cette situation n'est cependant pas caractéristique au Canton de Granby. "Il s'agit, a expliqué le maire de la ville, d'un scandale qui se répète dans toutes les municipalités rurales..."

Séminaire pour la petite entreprise le 31 janvier

GRANBY — Les services de gestion-conseil de la Banque fédérale de Développement (BFD) tiendra, à l'intention des dirigeants de la petite entreprise, un séminaire de gestion portant sur les notions de la fiscalité, qui se déroulera le mardi 31 janvier, au motel Le Castel de l'Estrie.

C'est ce qu'annonce un communiqué émis par la banque. Le texte du communiqué indique que, chaque année, les dirigeants de la petite entreprise ne savent pas s'ils paient plus d'impôt que

ce qui est dû aux deux gouvernements. "Ils ne connaissent tout simplement pas, poursuit-on, les effets d'actes tels que l'incorporation, l'emploi du conjoint, le paiement de dividendes sur leur échelle d'imposition."

On souligne également que plusieurs de ces hommes d'affaires ne savent pas quelle est la meilleure façon de préparer leur rapport d'impôt, ni comment calculer l'impôt personnel et l'impôt sur les sociétés.

Rappelant que l'argent que

l'on épargne est de l'argent gagné et que cela est principalement vrai pour la petite entreprise à qui les gouvernements offrent certains avantages, les responsables de la journée déclarent qu'ils offrent ce séminaire pour aider les hommes d'affaires à acquiescer certaines connaissances dont ils auront besoin pour tirer le plus grand profit possible de leur situation.

Le séminaire sera divisé comme suit: à 8 heures 30, inscription; à 9 heures 30 ce

sera l'étape I, soit le calcul du revenu de l'entreprise; à 10 heures 30, on traitera le calcul de l'impôt à payer pour un particulier; à 11 heures, à l'étape III, il sera question du choix d'une fin d'année; à 11 heures 15 on parlera de l'incorporation; à 13 heures 30, l'étape IV touchera le paiement des dividendes et à l'étape VI, à 14 heures 15, il sera question de l'emploi du conjoint.

Vers 15 heures, le conférencier parlera de certains

autres points à considérer et touchera également aux dividendes. A 16 heures on abordera les avantages et les désavantages de l'incorporation et, finalement, à 16 heures 30, ce sera les questions et les commentaires.

Ceux qui ont l'intention de s'inscrire à ce séminaire doivent communiquer avec Mme Carole Simon, de la Banque fédérale de Développement en composant 372-5202. A noter que le nombre d'inscriptions est limité.



(Photo C-Line John)

Semaine de l'électricité

Sous le patronage de la Ligue électrique du Québec et de la Corporation des maîtres-électriciens, la Semaine de l'électricité se déroulera du 14 au 21 février. Une cérémonie officielle a eu lieu pour marquer le lancement de la semaine. De gauche à droite, M. André Griggs, directeur du comité de la Semaine de l'électricité; M. Normand Massé, secrétaire de la Ligue électrique, section Yamaska; M. Bertrand Deladurantaye, directeur du comité; M. Roland Benoit, président pour la section Granby-St-Hyacinthe de la Corporation des maîtres-électriciens; M. Claude Tougas, représentant de l'Hydro-Québec; et M. Rejean Grandmont, du comité d'organisation de la semaine.

Pas d'élections en 1978

SHERBROOKE PC — Le premier ministre Trudeau n'exclut pas la possibilité que les prochaines élections fédérales, qui, normalement devraient avoir lieu cette année, ne soient tenues que l'an prochain.

Dans une interview exclusive qu'il a donnée à la Tribune et que ce quotidien de Sherbrooke publie dans son édition de samedi, le premier ministre du Canada dit notamment: "La période habituelle du mandat d'un gouvernement est de quatre ans. Donc, il faudrait normalement s'attendre à des élections un peu avant ou un peu après juillet 1978. Toutefois, à cause notamment du report continu de la date du référendum sur l'indépendance du Québec, il se pourrait que j'utilise les cinq ans que m'accorde la Constitution."

"Puisque la Constitution nous donne cinq ans, je ne dis pas à mes troupes de se mettre en branle immédiatement. M. Levesque semble retarder de plus en plus son référendum et cela constitue sûrement un argument tactique pour retarder les élections fédérales. Ma décision n'est vraiment pas prise."

Introduction au Marché Lebeau

Gosselin admet sa culpabilité

GRANBY — Le présumé auteur de l'introduction par effraction perpétrée, le 5 janvier, au Marché Metro Lebeau, de Valcourt, s'est présenté hier, devant le tribunal pour enregistrer un palaiadover de culpabilité.

Comparution

Marc-André Gosselin comparait la semaine dernière devant la Cour des sessions, au Palais de justice de Granby, quelques heures seulement après avoir été pris, presque en flagrant délit, par les policiers de Valcourt.

Ces derniers s'étaient en effet rendus sur les lieux après avoir reçu un appel de la propriétaire du commerce, laquelle habite incidemment au deuxième étage du même immeuble.

Pendant que l'agent Julien Picard se postait en face du magasin, son confrère, l'agent Roux se plaçait à l'arrière. Ce dernier devait voir bientôt surgir Gosselin d'une fenêtre qui avait été enfoncée.

Après un tir de sommation, les deux agents se mettaient à la poursuite du fuyard pour l'appréhender, quelques minutes plus tard, à l'arrière du 1010 de la rue Saint-Joseph.

Au cours de la matinée, le prévenu faisait face au tribunal et optait pour un procès devant juge et jury, suite à une accusation d'introduction par effraction et était cité en enquête préliminaire le 12 janvier, soit jeudi.

A cette occasion, son procureur présentait devant le tribunal une requête visant à lui accorder sa liberté en attendant la tenue de son enquête préliminaire.

Les représentations faites alors par le procureur de la Couronne, Me Yves Lagacé, pour que Gosselin ne soit pas libéré devaient convaincre le juge Guy Genest de rejeter la requête de Me Gibeau. Il fallut indiquer à cet effet que le passé de l'accusé n'a pas été de nature à l'aider.

Toujours est-il que Gosselin s'est présenté à nouveau devant le juge Genest, hier, pour lui faire

part de son intention d'enregistrer un palaiadover de culpabilité à l'accusation d'introduction par effraction au Marché Lebeau, de Valcourt.

A la demande de Me Gibeau, le président du tribunal a accepté de reporter la sentence au 24

mars. Le procureur de Gosselin a expliqué que ce délai permettrait à son client de poursuivre une cure de désintoxication au centre Le Portage.

Entretiens, Gosselin sera détenu à la prison commune de Cawansville.

Coup d'oeil

La minute juridique

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Comité pour la protection de la jeunesse

Cet organisme a pour fonction de favoriser la protection des enfants et de préserver dans la mesure du possible la vie familiale de l'enfant. Il n'est jamais question de punir les parents abusifs mais bien de leur venir en aide, en leur rendant accessibles les services dont ils ont besoin.

Le comité pour la protection de la jeunesse met au service du public, une équipe de conseillers qui reçoivent les informations, les vérifient, évaluent les situations et prennent les mesures nécessaires pour venir en aide aux enfants et à leurs parents.

La Loi protège complètement l'identité du déclarant. Le comité pour la protection de la jeunesse est tenu à la plus stricte confidentialité.

Rappelez-vous que l'enfant est totalement impuissant à sortir seul de sa situation.

Il a besoin de votre aide

S'il a le droit d'être aimé, éduqué et protégé, l'enfant a également besoin de notre tendresse. Ne permettons pas qu'un enfant soit maltraité autour de nous. Tentons par tous les moyens d'aider ses parents à améliorer leurs conditions familiales. Si le danger persiste, n'hésitez pas, communiquez avec le comité.

Pour plus d'information écrivez au: Comité pour la protection de la jeunesse, 505 Ouest Dorchester 1400, Montréal

L'Heritage
RESTAURANT ET BAR SAISON

Notre chef M. RENÉ vous suggère
Consommé au sherry ou Soupe du jour
Filet Mignon "Forestière"
Pommes de terre au choix
légumes du jour, pâtisseries,
Thé, café

9.75

1092, rue Principale Granby.

GARANTIE

36 mois/36,000 milles
POUR LES VÉHICULES NEUFS

12 mois/12,000 milles
POUR LES VÉHICULES USAGÉS

GI La compagnie de garantie
Internationale (Canada)
I.W. Limitée

Nous réglons vos factures de réparation
sur la voiture ou le camion

GABRIEL Lussier
Le concessionnaire **GM** le plus important
de la région

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 10

715, boul. Lesclapart 372-8888 HEURES

Maîtrisez le mètre

éditorial

Modération et priorités

Les contribuables de Cowansville sont pratiquement choyés cette année puisque le conseil a réussi à équilibrer son budget en s'en tenant à des augmentations de taxes fort raisonnables. Il est en effet très peu de municipalités de l'importance de Cowansville où une majoration du taux de la taxe Foncière de \$0.10 le \$100, d'évaluation soit suffisante. Quand au reste, 1% de plus à la taxe d'affaires et \$20 plutôt que \$15 pour la cueillette des vidanges, c'est vraiment minime.

Alors que dans la plupart des municipalités les taxes augmentent d'au moins 10% et les prévisions budgétaires de 15 à 25%, Cowansville se contente d'une augmentation de 6.9% au chapitre de la taxe foncière et son budget, de quelque \$4,385,000, n'est majoré que de 2.4%. Soulignons cependant que le taux de la taxe d'affaires avait doublé l'an dernier, passant de 3 à 6%, et que celui de la taxe foncière avait été majoré de 10.3%.

Cowansville compte évidemment sur des revenus additionnels de \$75,000 dus à la politique de subventions statutaires aux villes de 10,000 âmes et plus, mais son évaluation foncière imposable s'est également accrue de \$5.3 millions en '77. On a par ailleurs réussi, au cours des douze derniers mois, à réaliser un surplus estimé à \$83,000, soit juste assez pour effacer le déficit de l'année '76.

Cela témoigne d'une situation financière respectable vrai-

semblablement destinée à s'améliorer puisque le service de la dette, même s'il commande \$111,600 de plus qu'en '77, absorbera 38.3 plutôt que 40.2% des revenus. Et on prévoit que la somme requise à ce poste diminuera à compter de l'an prochain.

Certains n'hésiteront certes pas à avancer qu'il s'agit là d'un budget électoral, surtout que quelques unes des priorités énoncées par le maire Rosaire Raymond, pour l'année '78 sont de nature à alléger l'éventuel fardeau fiscal des contribuables.

Ainsi, par exemple, dans ses négociations avec les Services de protection de l'Environnement, en ce qui concerne l'épuration des eaux usées, la ville voudrait bien que le gouvernement tienne compte de ses efforts financiers et qu'il en supporte le coût, en partie tout au moins. C'est une demande bien légitime que la ville de Granby a également formulée.

Le conseil vise encore le même objectif en cherchant à rentabiliser au maximum des équipements tels que le Pavillon des Sports et le Centre culturel. Il y a quelque chose à faire de ce côté-là, surtout au Centre culturel. Il se peut toutefois qu'on éprouve des difficultés en ce qui concerne le projet d'une répartition équitable du coût de l'opération de l'aéroport. Aucune municipalité de la région, sauf Bromont et Cowansville, ne semble intéressée à y investir. Et Cowansville en aurait vraiment assez.

Quant aux autres priorités, soit l'intensification de la promotion industrielle, commerciale, domiciliaire et touristique, de même que l'aménagement des environs du Centre d'achats et la mise en oeuvre de programme de restauration, on s'y attendait bien. Le conseil doit absolument faire quelque chose pour tirer la ville de la stagnation qui la caractérise depuis un certain temps déjà.

Il y a un bon moment que Cowansville n'a pas obtenu d'importants investissements industriels, ce qui prive évidemment la ville de retombées dans les secteurs résidentiel et commercial. Et on n'a pas plus qu'ailleurs les moyens de laisser passer les subventions disponibles au chapitre de la restauration. Signalons enfin que Cowansville a tout intérêt à mieux présenter son Centre d'achats puisque l'environnement actuel n'est pas du tout de nature à le mettre en valeur et à la vue des gens.

Afin que ces priorités ne restent pas de vains mots, le conseil a déjà modifié sensiblement son organigramme administratif, confiant, entre autres choses, la direction du développement de la ville à celui qui était auparavant gérant municipal.

Il serait vraiment intéressant que tous les projets caressés aboutissent de façon à ce que Cowansville sorte de l'ombre dans laquelle toutes les histoires de Bromont l'ont projetés. Et l'économie régionale ne s'en porterait certes que mieux.

Valère Audy

Situation inquiétante

La thèse constitutionnelle du gouvernement du Parti québécois n'est certes pas de nature à dissiper certaines craintes mais le climat d'incertitude économique est davantage alimenté par la tendance "socialisante" de l'orientation du gouvernement du Québec dans ses diverses politiques.

C'est ce qu'a déclaré devant la Chambre de Commerce de l'Ancienne-Lorette, en banquette de Québec, le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui a expliqué que l'on oublie trop souvent cet aspect de la personnalité du gouvernement québécois quand vient le moment de vouloir comprendre les raisons qui incitent le monde des affaires à craindre d'investir de nouvelles sommes d'argent dans l'économie du Québec.

Cette situation inquiétante pour les hommes d'affaires ne disparaîtrait pas si le peuple québécois tournait le dos à la souveraineté-association lors du référendum parce que la philosophie socialiste des dirigeants du gouvernement demeurait toujours la même, a-t-il ajouté.

Les investisseurs se méfient bien plus du socialisme que des questions constitutionnelles et, à ce propos, le premier ministre René Lévesque "devrait mettre au pas" certains de ses ministres "qui parlent trop" et qui agissent trop comme de véritables socialistes, a-t-il encore le chef de l'UN qui n'a pas identifié ces quelques ministres trop socialistes à son goût.

M. Biron, après un repos à Miami avec sa famille pendant le temps des Fêtes, reprenait ainsi ses activités en promettant que son parti ne négligerait rien en cette nouvelle année pour s'afficher comme "la véritable opposition québécoise" au gouvernement Lévesque.

Dans son allocution d'une demi-heure, il s'est attiré les applaudissements de son auditoire d'hommes d'affaires en prononçant, entre autres, une plus grande latitude à l'entreprise privée et à l'entreprise mixte.

M. Biron a ensuite répondu à quelques questions portant sur le salaire minimum et le "nationalisme" de son parti.

Un membre de la Chambre de Commerce a voulu savoir où se situe maintenant la philosophie nationaliste de l'UN, en rappelant les prises de positions autonomistes de son chef fondateur, M. Maurice Duplessis, de M. Daniel Johnson.

M. Biron a expliqué que son parti n'a pas renié ses origines nationalistes et que l'UN continue et continuera "de se battre pour défendre les intérêts du Québec et faire en sorte que les Canadiens d'expression française soient reconnus comme l'un des deux peuples fondateurs du Canada".

Le chef de l'UN s'est défini lui-même comme un Québécois fier de participer à la vie nationale du Canada.



Les vues de McLaughlin sur l'inflation, les contrôles et le dollar

Aucun remède miracle à la hausse actuelle des prix

MONTREAL PC — Les hausses du coût de la vie ne relèvent pas toutes de l'inflation, a déclaré M. W. Earle McLaughlin, président du conseil et chef de la direction de la Banque Royale du Canada lors de la 109ème assemblée annuelle des actionnaires tenue à Montréal. Certaines corrections de prix relatifs ont été et sont inévitables et ne doivent pas être contrées.

Ces hausses que l'on peut imputer à l'inflation sont en fait dictées par les impératifs du marché, impératifs que nous ne pouvons contrôler, a-t-il poursuivi.

M. McLaughlin a exposé ses vues sur trois des principaux points qui conditionnent l'avenir à long terme du pays: l'inflation et les mesures de contrôle, la masse monétaire et le dollar canadien.

L'inflation

Traitant de l'inflation, il s'est attaqué à la façon dont celle-ci était calculée. Nous estimons très approximativement qu'environ 1 à 2 p.c. de ce que l'on appelle inflation sera attribuable à un ajustement des prix relatifs de l'énergie, a-t-il indiqué. Selon lui, les prix alimentaires représentent quelque 1.7 p.c. de la hausse à laquelle il faut s'attendre pour 1978.

Aussi gênante que soit la hausse actuelle des prix, et tous les Canadiens en ressentent les effets pernicieux sur leur niveau de vie, il n'existe purement et simplement aucun autre remède miracle à cet élément majeur que sont les ajustements de prix relatifs, a précisé M. McLaughlin.

Il a exhorté les Canadiens à procéder eux-mêmes au réaménagement nécessaire de leurs schémas de consommation,

faut de quoi ils mettraient en danger l'ensemble de l'édifice économique. Le plus tôt nous procéderons à ce réaménagement, le mieux nous nous en porterons.

M. McLaughlin a fait remarquer que les mesures de contrôle de la CAI resteraient en vigueur pendant la plus grande partie de 1978 et que les hausses de salaires seraient limitées à 6 p.c. dans le cadre d'une hausse globale des prix qui pourrait dépasser 7 p.c. Il a, malgré tout, précisé qu'il n'était pas d'accord avec ceux qui y voyaient uniquement les conséquences de l'inflation.

Seulement deux tiers de la hausse prévue pour l'indice des prix à la consommation cette année seront dus à l'inflation, a-t-il dit. Le reste sera la conséquence des ajustements des prix relatifs auxquels j'ai fait allusion.

Lorsque le prix de l'énergie, les prix alimentaires ou tout autre prix augmente pour cause de pénurie, il est impératif que nous réduisions notre consommation des biens correspondants. C'est exactement le but poursuivi par le gouvernement lorsqu'il plafonne à 6 p.c. les hausses salariales dans le cadre d'une hausse globale des prix de 7 p.c.

Bien qu'il ne souscrive pas au principe de la CAI, M. McLaughlin a précisé que s'il doit y avoir des mesures de contrôle, la fixation d'un plafond salarial inférieur à la hausse prévue pour les prix n'est ni irréaliste, ni déraisonnable.

Il a indiqué que 1978 ne s'annonçait pas comme une année exceptionnelle sur le plan économique. Avec un peu de chance, a-t-il dit, nous enregistrons une

croissance réelle d'un peu plus de 3.5 p.c. dont nous pouvons d'ailleurs nous accommoder. En fait, la plupart des pays pourraient même nous envier. Malgré tout, le cancer inflationniste qui ronge les mécanismes du marché continuera de se maintenir à un niveau inacceptable, ce qui est proprement intolérable. Il n'est rien de pire que la persistance de ce fléau pour porter préjudice aux investissements, à la croissance et à l'élévation du niveau de vie", a-t-il affirmé.

La masse monétaire

M. McLaughlin a fait l'historique de la croissance rapide de la masse monétaire globale du Canada, qui comprend les dépôts en devises étrangères des résidents et ceux des gouvernements, et n'a réellement commencé à se dilater qu'en 1971, pour atteindre un taux de croissance de près de 23 p.c. en 1974. L'accroissement de la masse monétaire, a-t-il avancé, nous a conduit à une accélération de l'inflation.

Il a précisé qu'au cours des douze der-

niers mois, la masse monétaire la plus large s'était accrue de 15 p.c. Si la masse monétaire s'accroît trop rapidement d'une année sur l'autre, l'économie en profite à court terme; cependant, avant longtemps, chacun en subit les conséquences désastreuses.

Il a indiqué que la croissance de la masse monétaire était encore "plutôt rapide" et que "nous ne viendrions pas à bout de nos problèmes inflationnistes tant que cette croissance dépassera celle de notre revenu national en dollars. D'après lui, la politique monétaire doit tendre vers cet objectif.

Il a demandé que soit examinée de plus près l'utilisation faite par la Banque du Canada de la masse monétaire restreinte, appelée M1, en tant qu'indicateur de la direction de l'économie dans son ensemble.

"L'inflation est un problème encore beaucoup trop sérieux pour que nous nous obstinions à maintenir le même cap, a-t-il dit. Evaluer la masse monétaire au niveau M1 équivaut à mesurer la profon-

deur d'un puits avec une simple baquette."

Le dollar canadien

D'après M. McLaughlin, la chute du dollar canadien a été pour chaque Canadien "un net avertissement de la nécessité dans laquelle se trouve le pays de procéder à certains réaménagements. Bien que la décade du dollar canadien donne de l'oxygène à notre secteur secondaire, soumis à de dures contraintes, nous ne devons pas nous méprendre. Il ne s'agit que d'un expédient qui ne peut en aucun cas apporter une solution définitive à nos maux."

Le président du conseil de la Banque Royale a conclu en disant qu'à long terme, il était fondamentalement optimiste sur le Canada et ses possibilités économiques ou autres et qu'il existait de nombreux aspects positifs. "Les résultats économiques du Canada peuvent subir avantageusement toute comparaison", a-t-il conclu.

Québec: 16 délégations à l'étranger

Huit des provinces canadiennes ont des bureaux hors frontière, en vue de promouvoir le tourisme et le développement industriel. Un relevé transcanadien par La Presse Canadienne indique que seules Terre-Neuve et l'Île du Prince-Edouard n'ont pas de bureaux à l'étranger. Les porte-parole de ces deux provinces disent qu'elles n'en ont pas les moyens, et que la promotion de l'industrie et du tourisme, dans leur cas, se fait par l'intermédiaire de délégations.

Le Québec est largement représenté, puisqu'il dispose de 16 délégations à l'étranger et d'un bureau provincial. L'Ontario a 11 bureaux, dont aucun ne se trouve au Canada. Le Manitoba, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont chacune un bureau, et la Nouvelle-Écosse a quatre agents de tourisme en Amérique du Nord.

Quatre des provinces ont des bureaux ou des agents au Canada, et six autres provinces ont des représentants aux États-Unis. L'Alberta est la seule province qui ait un bureau permanent à Ottawa. Au cours des 10 dernières années, sept provinces ont ouvert des bureaux à l'étranger. Pendant ce temps, le nombre des délégations étrangères du Québec est passé de quatre à 17, et la Nouvelle-Écosse a remplacé ses agents par des bureaux.

Plusieurs provinces ont fermé leurs bureaux à l'étranger. Un porte-parole du Nouveau-Brunswick a dit que le bureau

londonien de cette province avait été fermé récemment, parce que le volume de commerce qu'il suscitait ne justifiait pas les frais d'administration.

Le Québec ??

Le gouvernement du Québec a 16 délégations à l'étranger, et un bureau provincial. Les délégations sont à New York, Bruxelles, Düsseldorf, Londres, Paris, Milan, Tokyo, Boston, Chicago, Los Angeles, Dallas, Tex., Lafayette, La. et Port-au-Prince, Haïti. Il y a un officier d'immigration à Beyrouth, et un conseiller à l'immigration à Rome, de même qu'un conseiller en éducation à Abidjan, sur la Côte d'Ivoire. Le bureau provincial se trouve à Toronto.

Soixante fonctionnaires gèrent ces délégations, sous la juridiction du ministère des Affaires intergouvernementales. Il y a 33 attachés commerciaux responsables auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce, 20 officiers d'immigration et cinq conseillers au tourisme, ainsi qu'une centaine d'employés répartis aux divers endroits.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a mis de côté, en 1977, la somme de \$4 millions — sur un budget de \$26 millions — pour le maintien de ces bureaux.

L'Ontario

L'Ontario a 11 bureaux chargés de promouvoir l'industrie et le tourisme. Ils

sont situés respectivement à Mexico, Tokyo, New York, Chicago, Los Angeles, Bruxelles, Francfort, Milan, Stockholm, Londres et Paris.

Ces bureaux sont administrés par 11 gérants et 33 employés locaux qui travaillent sous contrat. Le budget total, l'an dernier, à l'exclusion de la Maison de l'Ontario à Londres, était de \$1,643,000.

Le premier ministre William Davis a déclaré que l'expansion industrielle en France a créé de plus nombreuses facilités de commerce entre l'Ontario et la France.

Le ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario, Claude Bennett, dit que la France est la troisième plus grande source de revenus touristiques outremer. "Avec un bureau à Paris, nous serons probablement plus en mesure d'explorer pleinement le potentiel touristique qui existe en France", a-t-il dit.

Nouveau-Brunswick

L'unique bureau représentant le Nouveau-Brunswick se trouve à Toronto. Il existe depuis environ six ans, et est administré par le ministère du Tourisme. Le Nouveau-Brunswick avait ouvert un bureau de tourisme à Londres aux environs de 1960, mais le volume de commerce qu'il engendrait ne justifiait pas les frais d'administration, et il a été fermé récemment, a expliqué un représentant du gouvernement.

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS			
Par jour:	.25	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS
Samedi:	.40	Canada	6.00	18.00	36.00
Semaine:	1.40	Etats-Unis et			
Année:	78.00	autres pays	12.00	35.00	65.00
					125.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Médecin grièvement blessé

Un chauffard fuit les lieux d'un accident

ROUGEMONT — Une jeune médecin de la région de Sherbrooke a été grièvement blessée, samedi avant-midi, près de Rougemont, quand il a été happé par une automobile dont le conducteur n'a pas daigné s'arrêter.

Le Dr Serge Therrien, 30 ans, qui aidait à ce moment-là une dame dont le véhicule s'était immobilisé dans la neige, a dû être transporté par ambulance à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke souffrant de fractures au bassin, à une jambe et aux côtes.

Accident

Cet accident est survenu au moment où la tempête de neige battait son plein, samedi, dans la municipalité de Saint-Michel de Rougemont.

Le vent soufflait avec intensité sur la route 112 et la poudrière rendait très faible la visibilité des automobilistes.

Déjà, plusieurs véhicules avaient été impliqués dans de légers accrochages dans ce secteur, ce qui ralentissait par le fait même la circulation et augmentait les risques d'enlèvement, d'autant plus qu'une couche de glace recouvrait la route.

C'est dans ces circonstances que le Dr Therrien quitta son véhicule pour aller donner un coup de main à Mme Barbara Bockus, de Waterloo, dont le véhicule ne voulait plus avancer.

Alors qu'il était en train de ce faire, un véhicule

survit sur la route, accrocha deux ou trois véhicules qui étaient éparpillés sur la route et heurta violemment M. Therrien pour le projeter sur le bord de la route.

Sans tenir compte du geste dont il venait de se rendre coupable, le conducteur du véhicule ou le chauffard poursuivit son chemin dans la tempête.

Deux ou trois personnes qui avaient été témoins de l'accident et du délit de fuite entourèrent bientôt le Dr Therrien qui gisait, grièvement blessé.

La police fut alertée et une ambulance fut mandée sur les lieux pour transporter la victime à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke où un médecin devait diagnostiquer des fractures au bassin, à une jambe et aux côtes.

Les autorités hospitalières indiquaient, hier, que la malade était encore sous observation.

Témoins

Sur les lieux de l'accident, trois témoins ont pu donner à l'agent Pierre Dalpé, de la Sûreté du Québec, détachement de Marieville, le signalement du véhicule du chauffard et raconter les circonstances de l'accident.

Une enquête est présentement en cours dans le but de retracer le véhicule ainsi que son conducteur qui ne s'est pas arrêté pour prêter assistance à la victime.

Une collision a fait un blessé à Farnham

FARNHAM — Une collision survenue jeudi soir, à l'angle des rues Saint-Grégoire et Boulevard Sud, à Farnham, a fait un blessé et causé des dommages matériels évalués à quelque \$3.000.

Au cours de l'accident, M. Pierre Raiche, de la rue Magenta, qui conduisait alors une camionnette, a subi une fracture à une jambe.

Une ambulance a dû le transporter au CLSC de Farnham, puis à l'hôpital du Haut-Richelieu, à

Saint-Jean, où on lui a fourni les soins requis. Il a pu, par la suite, regagner son domicile.

L'autre véhicule impliqué était conduit par M. Patrick Novan, de la rue Collège, à Farnham. Ce dernier n'a toutefois subi aucune blessure.

La cause de l'accident serait attribuable au fait que l'un des deux conducteurs n'aurait pas effectué un arrêt. Quant aux véhicules impliqués, ils ont été lourdement endommagés.

"Pool room" dévalisé

MARIEVILLE — Un vol par effraction perpétré dans la nuit de samedi à dimanche dans une "pool room" de Marieville a rapporté à ses auteurs une somme rondelette de quelque \$700.

C'est ce que nous signalait, hier, l'agent Michel Lebel, de la Sûreté municipale de Marieville, qui a été appelé à se rendre sur les lieux du vol peu après midi.

Dommages

Le délit a été constaté à midi par l'un des propriétaires du commerce, M. Jean Grenier, alors qu'il s'apprêtait à en faire l'ouverture. C'est l'autre propriétaire, M. Pierre Rivard, qui avait fermé les portes le matin même, à 1 heures.

Un examen sommaire des lieux a d'abord permis à la police de constater que le ou les individus ont pénétré à l'intérieur de l'établissement en déchirant littéralement l'aluminium de deux portes-fenêtres et en fracassant les vitres.

Une fois rendus sur les lieux, ils ont ensuite "défoncé" les machines à boules qui s'y trouvaient pour en tirer toute la monnaie qu'elles contenaient.

Ils ont également mis la main sur une somme d'argent, une centaine de dollars, qu'ils ont pu recueillir à divers endroits dans le local.

Selon l'un des propriétaires, le vol a été commis entre 1 heure et midi, hier. Il a par ailleurs évalué les dommages causés à cette occasion à environ \$1.000.

Une enquête est présentement en cours en rapport avec cette affaire.

Des soirées-rencontres sur les adolescents

SAINT-HYACINTHE — Quatre lundis de suite, soit le 30 janvier et les 6, 13 et 20 février, de 20 à 22 heures, à l'Institut familial de Saint-Hyacinthe, 2875, rue Bourdages-nord, auront lieu des soirées de rencontres et de réflexion sur les adolescents d'aujourd'hui.

Ces soirées s'adressent à toutes personnes oeuvrant ou désirant oeuvrer au regroupement des jeunes afin de les aider à grandir et à s'épanouir dans leur foi.

Les adolescents de cette fin du XXe siècle, les connaissons-nous? Sont-ils si différents de ceux d'hier?

Qui sont-ils? Quels sont leurs besoins et leurs attentes? Comment les rejoindre? Comment peuvent-ils, dans notre société de surconsommation, rejoindre leurs aspirations? Comment peut-on les accompagner dans leur croissance humaine et chrétienne?

En compagnie de deux personnes ressources, le Père Claude Caron, o.p. et le Frère Gilles Hogue, f.m., tous deux animateurs auprès d'adolescents "O'Lokal", de Saint-Hyacinthe, il sera possible de trouver quelques réponses à cette longue liste de questions.

L'agriculture pourrait en être victime...

NEW YORK (AFP) — La température moyenne sur la terre, loin de baisser dans l'avenir, augmentera, ce qui risque de nuire à l'agriculture, estiment de plus en plus de scientifiques, écrit Newsweek dans son dernier numéro.

Ces affirmations se fondent sur l'augmentation continue dans l'atmosphère de dioxyde de carbone dégagé par l'utilisation de carburants, ce qui devrait conduire en l'an 2050 à une augmentation moyenne de

la température de trois degrés, selon certains scientifiques consultés par le magazine. Le dioxyde de carbone a pour effet de faciliter le passage des rayons solaires.

Cette hausse de température, même si elle semble minime, devrait avoir une répercussion sur l'agriculture et diminuer notamment la fertilité des terres américaines, indiquent les scientifiques.

L'art culinaire de Chine

HONG KONG AP — Quatre chefs français — Alain Senderens et Michel Guérard, de Paris, Pierre Troisgros, de Roanne et Alain Chapel, de Mionnay — vont effectuer une tournée de 15 jours en Chine populaire à partir de mardi prochain pour y apprendre les secrets de la cuisine chinoise.

Les quatre chefs, qui sont arrivés samedi à Hong Kong, se verront servir des délices de pivoine, du cochon de lait rôti, de la patte d'ours braisée et des nids d'hirondelle.

Claude Jolly, chroniqueur culinaire de l'Express, qui dirige le groupe, a précisé que le voyage en Chine a été organisé par le gouvernement chinois à sa demande afin d'étudier la cuisine en Chine continentale. Il a précisé que l'idée d'organiser un tel voyage lui était venue en raison de la médiocrité de la cuisine chinoise servie en France.



Soirée des duchesses

Récemment se tenait au Centre récréatif de Notre-Dame de Stanbridge une soirée dansante pour les duchesses qui participeront au Carnaval inter-paroisses 1978. La soirée avait été organisée par les Loisirs de Notre-Dame de Stanbridge. De gauche à droite: Candice Symington, de Phillipsburg; Manon Dufour, de Saint-Sébastien; Claire Guérin, de Saint-Armand; Hélène Miclette, de Standbridge Station; Suzanne Gamache, de Notre-Dame de Stanbridge; Lise Asselin, de Pike River et Johanne Labrecque, de Saint-Ignace.

L'organisation de l'Expo de Saint-Césaire s'active

Par Geneviève MILLOT

SAINT-CESAIRE —

Chaque ville tente d'avoir son point d'attraction et veut se faire connaître pour une activité bien particulière. Ainsi, Québec à son Carnaval, Marieville son Festival, Rougemont ses pommes et Saint-Césaire, son exposition industrielle, commerciale et artisanale, qui revient chaque année avec les beaux

jours.

Et cette année l'Expo de Saint-Césaire se déroulera les 27, 28, 29 et 30 avril, toujours au même endroit, l'arena locale, ou quelque 80 kiosques seront mis sur pied pour accueillir les exposants.

Le Comité d'organisation est déjà à l'oeuvre et les préparatifs vont bon train. Le succès de l'événement annuel est assuré par la foi qu'ont en sa réussite les promoteurs

de l'Expo, maire de la ville, M. Guy Nadeau, en tête.

Les pourparlers pour l'engagement d'artistes de grande renommée sont en voie de concrétisation et dans quelque temps il sera possible de dévoiler les noms de ceux-ci. Leur présence donne toujours à l'Expo de Saint-Césaire un éclat bien particulier.

Et, puisque cette manifestation ne peut être sans la présence et la partici-

pation des exposants, les industriels, commerçants et artisans de Saint-Césaire et de la région sont invités à entrer en communication avec M. Marcel Beauregard (469-3108) afin de retenir l'espace qui leur convient. Les premiers arrivés étant les mieux servis, il est important de prévoir dès à présent quelle participation chacun entrevoyait pour la location des stands.

Ça aussi ça s'apprend!

QUÉBEC — S'il existe bien des façons de devenir exploitant agricole, l'une des plus rapides et des meilleures est de suivre les cours de formation dispensés à l'un des deux instituts de technologie agricole (ITA) du ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ).

Les ITA La Pocatière et Saint-Hyacinthe assurent aux futurs agriculteurs la compétence technique et administrative nécessaire à l'exercice de leur profession et favorisent la préparation d'une relève agricole en mesure de comprendre l'évolution de la science et de la technologie.

Durée et exigences

La formation des exploitants agricoles s'étend sur une période continue de deux ans. Elle comprend quatre sessions de cours couvrant les aspects humains, sociaux, économiques et techniques de la question agricole et deux périodes de stages sous le contrôle d'un responsable attitré, dans des fermes spécialement sélectionnées. Pour y accéder, les candidats doivent être résidents du Québec et avoir réussi un secondaire V avec les concentrations suivantes: physique 422, mathématique 422 et chimie 432, ou encore avoir acquis toute qualification jugée équivalente. L'admission comporte une entrevue obligatoire permettant de juger de la motivation des candidats et de leur connaissance du milieu; on leur demande aussi de travailler sur une ferme, l'été précédant leur entrée à l'ITA.

Orientation

Aux instituts de technologie agricole, on désire former des vrais chefs d'entreprise. Aussi le programme est-il orienté de manière à ce que les étudiants puissent bien comprendre le fonctionnement d'une ferme, exécuter une planification de façon réaliste, appliquer les connaissances acquises à leur future ferme et analyser les facteurs de l'environnement de leur exploitation agricole. Sans oublier l'accent mis sur la fonction d'agent de changement, car non seulement l'on veut faire de vous des agriculteurs d'avant-garde quant aux méthodes utilisées, mais des personnes dynamiques possédant un réel effet d'entraînement dans le milieu agricole.

De plus, aux ITA, on vous propose un milieu de vie étudiante stimulant. Vous y côtoyez des jeunes de tous les coins du Québec et les loisirs socio-culturels y sont bien organisés.

Garçons et filles de la relève, réservez-vous un excellent apprentissage d'exploitant agricole; faites parvenir votre demande d'admission à l'un des ITA avant le 1er avril 1978, en vous adressant à:

La direction des études
Institut de technologie agricole
LA POCATIÈRE GOR 1X0

La direction des études
Institut de technologie agricole et alimentaire
3730 rue Sicotte
SAINT-HYACINTHE J2S 2M2

Coup d'oeil

Comptoir familial

ST-PIE — L'AFEAS de St-Pie organise une vente de vêtements usages, ainsi qu'un comptoir de pâtisseries, pour le samedi, 28 janvier. Le tout se tiendra à la Villa St-Pie, entre 9 heures et 17 heures.

Assemblée remise

SAINT-CESAIRE — Vu la mauvaise température de mardi dernier, l'assemblée mensuelle des fermières de Saint-Césaire, qui devait avoir lieu à cette date, a été remise au lundi 16 janvier. Elle se déroulera au gymnase de l'école Saint-Vincent, à compter de 20 heures. L'invité sera le curé André Vincent.

Afeas de Valcourt

VALCOURT — L'Afeas de Valcourt tiendra sa prochaine réunion le mercredi 18 janvier à 19 heures 45 à la salle municipale. À cette occasion, les membres présents recevront de l'information sur le Livre vert de l'éducation primaire et secondaire. De plus, les personnes qui sont intéressées à commander leurs semences Laval doivent communiquer avec Mme Joseph Veronneau avant le 18 janvier.

Stage en France

VALCOURT — Les bénévoles de Valcourt sont invités à participer à un stage organisé par l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse. Ce stage s'adresse aux responsables des comités de loisirs de la région Estrie. Ce stage se déroulera du 24 avril au 16 mai et les frais d'inscription ont été fixés à \$335, montant qui comprend le voyage et tous les frais de séjour. L'objectif du stage est d'observer la situation du loisir en milieu rural français au niveau de l'organisation, de l'animation, des expériences nouvelles, etc. Le dépôt des candidatures doit s'effectuer avant le 3 février. Ce stage s'adresse aux bénévoles de loisirs âgés entre 18 et 35 ans. On peut obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec Denis Leclerc à 532-3743.

BAR SALON LUIGI'S
Centre d'achats Frontenac - Boul. Leclerc

du mercredi au dimanche
de 9 h. à la fermeture

en vedette:

MICHEL FILION
ORGANISTE - GUITARISTE - CHANTEUR

MERCREDI
Poignée des dames

MUSIQUE ET DANSE

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

2 GRANDS FILMS de JEAN-FRANÇOIS DAVY

EXHIBITION

PROSTITUTION

A NE PAS MANQUER

CINEMA 1

CINEMA 2

CINEMA 3

Reprenant la craie Lévesque renoue avec le "métier"

QUEBEC (PC) — Reprenant le tableau et la craie, le premier ministre du Québec est revenu à son ancien métier de journaliste, samedi soir, pour expliquer les affaires publiques aux téléspectateurs.

Il s'agissait de la deuxième d'une série de cinq émissions mensuelles de 30 minutes diffusées par neuf postes privés, qui coûteront \$115,000 au Parti québécois.

Ce n'est qu'en mars prochain qu'on saura si "Bonne question" est aussi populaire que "Point de mire", qui a fait la réputation de M. René Lévesque.

L'émission passe à 22 heures, au moment où commence, à d'autres postes, la troisième période du match de hockey.

M. Lévesque avait repris une autre fois auparavant la formule de "Point de mire", en 1962, pour expliquer les avantages de la nationalisation des compagnies d'électricité du Québec.

Il était alors ministre des Richesses naturelles dans un cabinet libéral.

Taxe
M. Lévesque, cette fois-ci, s'est surtout attaché à la question de la taxe de vente sur les vêtements d'enfants, que le gouvernement a imposée l'an dernier.

Répondant à une question de M. Denis Daigneault, de Saint-Hyacinthe, qui est père de six enfants, le premier ministre a expliqué qu'une hausse des allocations familiales permettait de compenser les effets de la taxe.

M. Lévesque a précisé que les parents d'un seul enfant pouvaient peut-être payer un peu plus, mais que ceux qui avaient plus qu'un enfant tiraient définitivement plus d'avantages du nouveau système.

Le but de la loi, a-t-il dit, est d'encourager les abus des adultes de petite taille, qui pouvaient acheter leurs vêtements dans des magasins d'enfants sans payer de taxe.

On le saura aujourd'hui à Victoria

Quelle province traite le mieux sa minorité linguistique

VICTORIA (PC) — C'est aujourd'hui que les ministres de l'Éducation des dix provinces du Canada sauront laquelle d'entre elles accorde le meilleur traitement à sa minorité linguistique.

En effet, ces messieurs se trouvent en conférence à Victoria, en Colombie-Britannique, sous la présidence de leur collègue québécois, M. Yvan Morin, à moins que celui-ci n'ait été retenu à Montréal par la tempête.

Ils doivent prendre connaissance des résultats d'un inventaire dressé sous l'autorité du Conseil interprovincial des ministres de l'Éducation (CMEC) et portant sur l'état de l'enseignement de la langue mi-

naire dans chacune des provinces du Canada.

Cet inventaire avait été commandé lors de la dernière réunion du CMEC à Edmonton, les 26 et 27 septembre dernier, sous la présidence de l'ex-collègue, M. Ben Hanashchak, l'ancien ministre manitobain de l'Éducation.

En septembre dernier, à Edmonton, avant d'être élu président du CMEC pour un an, le ministre québécois avait reconnu sans détour que la tenue de cet inventaire permettrait hors de tout doute d'établir que le Québec, en dépit de sa nouvelle charte de la langue, la Loi 101, adoptée en août 1977 à l'Assemblée nationale, est la province canadienne qui offre le meilleur traitement à sa minorité linguistique.

M. Morin avait aussi émis l'avis que l'inventaire du

CMEC devrait conduire à des propositions dont les effets pourraient être de même nature que ceux qu'on aurait pu obtenir si les provinces anglophones avaient accepté d'être parties à des accords de réciprocité linguistique offerts par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, lors de la conférence de l'été dernier à Saint-Andrews, au Nouveau-Brunswick.

"Le Québec, avait déclaré le ministre de l'Éducation, au cours d'une rencontre avec la presse à l'issue de la conférence d'Edmonton, souhaite vivement que la démarche actuellement annoncée au sein du CMEC amène tous les intéressés à dépasser le stade de l'analyse et de la réflexion de façon à ce que des solutions pratiques puissent être trouvées et consignées dans des enga-

gements communs, multilatéraux ou bilatéraux selon les circonstances."

Il est peu probable que les conclusions de l'étude commandée par le CMEC et réalisées au moyen d'un questionnaire qu'il a lui-même préparé, soient communiquées à la presse.

En effet, il semble que le conseil conservera le document secret tant que les premiers ministres de chacune des provinces n'en auront pas eux-mêmes pris connaissance, au début de février prochain.

L'étude des conclusions de cet inventaire sur le traitement des minorités linguistiques est essentiellement la seule question à l'ordre du jour de cette réunion d'hiver du CMEC qui s'engagera aujourd'hui et ne reprendra que mercredi.

Mardi, en effet, les minis-

tres de l'Éducation suspendront leurs débats pour participer à une autre conférence portant, celle-là, sur le dossier de la formation professionnelle.

Aux moins deux ministres du Travail, M. Pierre-Marc Johnson (Québec) et Allan Williams (Colombie-Britannique), participeront aux travaux de mardi présidés par M. Patrick McGee, ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

En après-midi, le 17, les participants entendront les propositions que leur transmettra le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen.

Le lendemain, à l'issue de la réunion du CMEC, son président, M. Jacques-Yvan Morin, donnera une conférence de presse.

Moments difficiles au Centre culturel franco-manitobain

WINNIPEG (PC) — La Société franco-manitobaine a refusé une subvention fédérale de \$8,000 pour le Centre culturel franco-manitobain.

Le président de la société, M. André Fréchette, a expliqué que le montant n'était pas suffisant pour conserver un personnel compétent.

Il a dit espérer que son refus incite Ottawa à reconsidérer la situation et à

augmenter la subvention.

Mais M. Jean Trudeau, directeur régional du secrétariat d'État, a répliqué qu'on avait l'intention d'engager au moins deux personnes pour reprendre les activités culturelles du centre.

M. Trudeau a soutenu que le centre pouvait fonctionner avec un budget réduit.

Il a de plus fait remarquer que la SFM n'avait pas le droit d'accepter ou de refu-

ser l'argent, parce que la subvention allait directement au conseil d'administration du centre.

Le conseil a démissionné le 31 décembre dernier, après que le gouvernement manitobain eut refusé de lui accorder une somme de \$55,000 pour faire fonctionner le centre jusqu'au mois de mars.

M. Trudeau a expliqué qu'un nouveau conseil d'administration pouvait être

formé par le gouvernement provincial et que les \$8,000 pouvaient alors lui être remis.

Le ministre fédéral du Revenu, M. Joe Guay, a qualifié "d'erreur" le refus de la SFM.

M. Guay a révélé que le secrétaire d'État John Roberts l'avait assuré que les activités continueraient au centre au cours de la prochaine année financière.

Aidée d'un ordinateur Une canadienne tente de résoudre l'énigme des Templiers depuis 26 mois

MONTREAL AFP — Une canadienne, Mme Anne Gilmour Bryson, aidée d'un ordinateur, tente, depuis vingt-six mois, de résoudre l'énigme des Templiers, ces chevaliers du Christ et banquiers des rois du Moyen Âge arrêtés et torturés pour hérésie entre 1307 et 1314 sur ordre de Philippe le Bel.

Mme Bryson, 43 ans, menue, le regard inquiet, a déjà codé et mis sur ordinateur 82,000 mots en latin des interrogatoires des Templiers.

L'historienne canadienne — qui termine cette année une thèse de doctorat en sciences médiévales à l'Université de Montréal — après avoir consulté les archives secrètes du Vatican et celles de la Bibliothèque nationale de Paris, est dore et déjà convaincue de l'innocence des moines-soldats.

Elle publiera en 1979 le procès, en anglais et éventuellement en latin, des Templiers dans les États pontificaux. Mme Bryson a déjà examiné les extraits des dépositions près d'un million de mots faites par 900 Templiers et a reconstitué le texte original d'un de leur procès toujours avec l'aide de l'ordinateur composé de 57 feuilles de parchemin originellement très agimées et matériellement illisibles.

Pas si riches
Accusés de 127 crimes dont la sodomie, l'apostasie, l'idolâtrie, les rites obscènes, les outrages à la personne du Christ, les Templiers ont été emprisonnés parce que le roi Philippe Le Bel, soutenu par le pape Clément V, éprouvait des difficultés financières à la suite de la ruineuse guerre de Flandre, voulait s'emparer de leurs biens, qu'il estimait peut-être lui-même au-dessus de ce qu'ils étaient réellement, affirme l'historienne.

Les Templiers, contrairement à la croyance populaire, n'étaient pas aussi riches que l'Ordre de Malte ou les Cisterciens, souligne encore Mme Bryson.

C'est en France, où elle a vécu de 1968 à 1973, que l'historienne a commencé à s'intéresser aux Templiers: "Nous vivions, mon mari et moi, près de Bergerac, dans une maison datant du XIII^e siècle. Mon époux trouva dans le petit village de Labadie, où nous habitions, des traces des origines des Templiers."

De retour au Canada, Mme Bryson décidait, à Toronto, de poursuivre ses recherches en se basant uniquement sur des documents originaux reproduits sur micro-films.

Une erreur de l'Eglise
Le suppression de l'Ordre du Temple annonçait déjà, pour certains historiens, celle des Jésuites à la fin du XVIII^e siècle. Sans mettre l'Eglise au banc des accusés, Mme Bryson estime cependant que l'Eglise a commis une erreur historique en condamnant les Templiers.

Elle voudrait, une fois ses travaux terminés, que les Vatican se saisisse des procès de ces chevaliers de la Terre Sainte jugés et condamnés pour des motifs pas toujours religieux.

En attendant, l'historienne a déjà, grâce à l'ordinateur, séparé le vrai du faux des dépositions des Templiers. Les témoignages des Templiers d'Espagne, d'Italie, de Chypre et de France où ils ont pour la plupart été torturés, diffèrent de ceux d'Allemagne et d'Angleterre, où ils n'ont subi aucune torture, soutient-elle. Pour elle, tous les aveux ont été arrachés par la torture.

Pour l'historienne, dont les travaux sur ordinateur constituent une première dans la recherche des mystères de l'Histoire, la destruction de l'Ordre du Temple est, comme l'écrivait l'historien américain Henry Lea, le plus grand crime du Moyen Âge.

L'affaire des Templiers, conclut Mme Anne Gilmour Bryson, marque en fait le début de l'Inquisition, qui s'abattra deux siècles plus tard sur l'ensemble de l'Europe.

Le PC veut des élections avant le 15 mars au pays

OTTAWA (PC) — Le Parti progressiste-conservateur du Canada a demandé au premier ministre Trudeau, dimanche, de déclencher une élection générale en mars prochain.

Le président du parti, M.

Robert Coates, a déclaré dans une conférence de presse: "Nous espérons que M. Trudeau va être assez bon pour donner la chance au public canadien de se débarrasser de lui avant le 15 mars".

M. Coates, qui est député

de Cumberland-Colchester North, en Nouvelle-Ecosse, venait d'assister à la première réunion du comité exécutif du parti depuis son élection à la présidence, l'automne dernier.

"Depuis les 20 ans que je

suis sur la colline parlementaire, a-t-il commenté, le parti n'a jamais été aussi prêt pour une élection."

M. Coates a eu des éloges pour le leader Joe Clark, disant que la télédiffusion des débats aux Communautés avait montré qu'il était le meilleur.

M. Trudeau, s'il le veut, peut demeurer au pouvoir jusqu'à l'année prochaine sans tenir d'élection.

Claude Castonguay a la tête des fédéralistes

MONTREAL PC — Claude Castonguay est à la tête du front commun des fédéralistes québécois.

Il préside depuis dimanche le Comité pré-référendaire qui regroupe en un front commun les troupes fédéralistes du Québec. Les dirigeants provisoires du comité, réunis samedi à Montréal, ont alors choisi M. Castonguay comme leur président. Trois noms avaient été proposés. Il y avait, en plus de celui de M. Castonguay, ceux de Roger Beaudry, ancien recteur de l'Université de Montréal, et de Brian Mulroney, président de l'Iron Ore du Canada et ancien candidat au poste de chef du Parti conservateur du Canada. M. Castonguay est président du Fonds lauréatien de Québec et président du conseil

de l'Imperial Life de Toronto. Le Fonds lauréatien est une filiale de la compagnie d'assurance Laurentienne de Québec, compagnie qui est devenue propriétaire de l'Imperial Life l'an dernier. M. Castonguay a été ministre dans le cabinet Bourassa. Marcel Masse, qui a été ministre dans le cabinet Johnson, a été nommé vice-président général du Comité pré-référendaire. Camille Samson, du Crédit social, Pierre Brodeur, de Québec-Canada et Alex Paterson, d'Action positive, ont été nommés vice-présidents. Deux directeurs ont été nommés: Rodrigue Pageau, de l'Union nationale, et Jean-Pierre Mongeau, du Parti libéral fédéral du Québec.

La prochaine réunion du Comité aura lieu le 27 janvier.

Aux prochaines élections

Garneau et Ryan confiants en la victoire des libéraux

MONTREAL (PC) — Selon MM. Raymond Garneau et Claude Ryan, du Parti libéral du Québec, leur formation a une bonne chance de remporter les prochaines élections générales contre le Parti québécois.

Dans des entrevues séparées à la radio anglaise de Radio-Canada, diffusées dimanche, M. Ryan a affirmé que le référendum sur l'indépendance pourrait devenir un atout dans les mains

des libéraux alors que le député de Jean-Talon a mentionné ce qu'il a appelé les difficultés économiques croissantes du Québec sous un gouvernement péquiste.

"Si nous gagnons nettement le référendum, a dit M. Ryan, nous gagnerons amplement les élections suivantes."

Selon l'ancien directeur du quotidien Le Devoir, âgé de 53 ans, si le référendum est

loyalement présenté aux Québécois, il sera gagné par les forces fédéralistes et le PLQ émergerait ensuite comme "le chef naturel" de ces forces.

Quant à M. Garneau, 43 ans, il a soutenu que les décisions économiques du PQ amèneraient les Québécois à accepter un niveau de vie moindre pour éponger les pertes dues à ses erreurs. Selon le ministre des Fi-

nances dans le gouvernement Bourassa, les Québécois n'ont pas les moyens de se payer des programmes comme celui de l'assurance-automobile, les taxes sur les vêtements d'enfants et ce qu'il a appelé "la nationalisation" du secteur de l'amiante. "Ce sera très dur de réparer les dommages", a-t-il déclaré. M. Garneau a ajouté que ses voyages au Québec lui avaient appris que le PQ avait perdu de

sa popularité auprès de nombreux citoyens en abolissant la prière traditionnelle à l'ouverture de la session.

Cela touche très cruellement le cœur des Québécois, estime M. Garneau pour qui ces derniers sont un "peuple religieux".

M. Garneau a entrepris sa campagne à la chefferie libérale en fin de semaine à Plessisville, ville dont il est originaire.

"N'ajustez pas vos appareils, difficultés temporaires" au Québec

OTTAWA (PC) — M. Marcel Prud'homme a demandé aux Canadiens, dimanche, de ne pas ajuster leurs appareils, car les difficultés au Québec n'étaient que temporaires.

Rien ne sert de paniquer et

de jeter son téléviseur par la fenêtre, a dit le président du groupe parlementaire libéral du Québec à l'émission "Question Period" de la chaîne CTV.

Le député de Saint-Denis a déclaré que rien ne le rendait

plus triste que de voir des gens quitter le Québec.

"Il semble que tout le monde croit maintenant que le pire est à venir au Québec, mais je suis l'un de ceux qui pensent que ce n'est pas vrai."

Les gens, selon lui, devraient demeurer calmes et tenter de ne pas provoquer le gouvernement provincial.

Sun Life, a-t-il souligné, ne devrait pas transporter son siège social de Montréal à Toronto.

Les gens de Sun Life devraient avoir confiance en leur propre compagnie, confiance en la province et confiance dans le système fédéral.

Les Canadiens, a-t-il ajouté, vivent encore dans une démocratie. "Le gouvernement fédéral est encore là pour protéger les gens."

L'influence d'un ministre?

TORONTO (PC) — Selon "The Globe and Mail", le ministre fédéral des Pêcheries s'est servi de son influence pour que Shédiac, plutôt que Moncton, bénéficie d'un projet gouvernemental de \$10 millions, devant procurer 400 emplois permanents.

Shédiac se trouve dans la circonscription de Westmorland-Kent, représentée à Ottawa par M. Roméo LeBlanc, tandis que Moncton est dans la circonscription de M. Leonard Jones, député indépendant.

Une triste première Policier de Thunder Bay abattu près d'un hôtel

THUNDER BAY, Ontario (PC) — Le directeur du service de police de Thunder Bay a confirmé, dimanche, que deux hommes avaient été abattus dans le parking d'un hôtel, quelques heures plus tôt.

M. Onni Harty a identifié les victimes comme étant l'agent John Kushnizer, 37 ans, qui faisait partie du corps policier de Thunder Bay depuis 11 ans, et M. Peter Robert Cosgrove, 36 ans, qui a déjà habité Thunder Bay.

M. Harty a ajouté qu'un individu de 35 ans, de Kingston, avait été arrêté dans l'hôtel, huit heures après le drame, et qu'il avait été accusé de meurtre.

L'agent Kushnizer, a précisé M. Harty, a été descendu au moment où il répondait à un appel voulant qu'une balle ait été tirée dans l'hôtel.

Il était accompagné de l'agent Frank Sonogo, qui

a été empêché de répondre au tir de l'assassin par une femme qui a sauté sur lui.

Cette femme, Lois Landers, de Vancouver, a été accusée de complicité. Agée de 27 ans, elle était la sœur de Glen Landers, qui a été abattu par des gardiens en tentant de s'enfuir du pénitencier de Millhaven, l'automne dernier.

Une autre femme a également été appréhendée pour possession de stupéfiants.

Une cinquantaine de policiers, a dit M. Harty, ont participé aux recherches pour capturer le meurtrier.

L'agent Kushnizer est le premier policier de Thunder Bay à mourir dans l'exercice de ses fonctions.

Beaucoup trop d'erreurs de la part de Denver

Les Cowboys ont maîtrisé les Broncos

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AP) — C'est avec une victoire de 27-10 contre les Broncos de Denver que Roger Staubach et les Cowboys de Dallas ont surgi hier soir, à La Nouvelle-Orléans, du fouillis d'erreurs qui a caractérisé le 12ème Super Bowl.

Staubach a exécuté une passe de touché à Butch Johnson au troisième quart et le demi Robert Newhouse en a réussi une autre à Golden Richards dans le cadre d'un jeu d'options au dernier engagement, au cours duquel les Cowboys ont taillé en pièces la ligne tertiaire des Broncos.

Tony Dorset, qui a dû quitter le jeu au troisième quart à cause d'une blessure au genou droit, a marqué l'autre

touché des Cowboys sur un jeu au sol de trois verges. Les Cowboys avaient auparavant réalisé la première des quatre interceptions dont a été victime en première demi le quart Craig Morton.

Les Broncos voyaient en Drew Pearson le seul receveur de passes menaçant des Cowboys mais Pearson leur a fait moins de mal qu'aucune autre des cibles de l'arsenal des Cowboys.

Johnson a réussi un superbe attrapé sur la passe de 45 verges de Staubach au troisième quart et Richards, en captant la passe de Newhouse, a scellé l'issue du match.

Efren Herrera a enfilé des placements de 35 et 43 verges pour Dallas mais a raté son coup à trois autres occasions,

privant ainsi les Cowboys de ce qui aurait pu être une avance de 21-0 à la mi-temps.

Newhouse et Dorset ont gagné 27 verges en deux jeux. Mais les Broncos se sont ressaisis, ne concédant qu'un placement de 35 verges à Herrera.

Les Broncos ont réalisé de maigres gains de huit verges au premier quart et n'ont guère fait mieux au deuxième engagement, qui a été presque entièrement disputé dans leur territoire.

A la première série offensive des Cowboys, Staubach a effectué des passes de 11 verges à Preston Pearson et de 19 verges à DuPree. A 19 verges des buts au troisième essai, il a été contraint de se dégager vers les lignes de côté et a visé la zone des buts.

La passe a été interceptée par Bill Thompson mais les arbitres ont jugé que Staubach était en touche au moment de lancer, permettant ainsi à Herrera de botter un placement de 43 verges.

Morton a été de nouveau victime d'une interception, oeuvre cette fois de Bennie Barnes, et les Cowboys, profitant en cela d'un botté de dégagement raté par John Schultz, des Broncos, se sont approchés à la ligne de 26 verges, d'où Herrera a raté un placement.

La première passe décente de Morton, sur une distance de 15 verges, a été gommée par un échappé de Jack Dolbin. Hughes a recouvré mais Herrera a manqué une nouvelle tentative de placement, du 32.

Même scénario sur la série subséquente des Broncos à l'offensive. Une passe de 10 verges de Morton est captée par Riley Odoms mais le ballon échappe au receveur des Broncos pour être recouvré par Hughes. Les Cowboys ont repris l'attaque avec une passe de 16 verges de Staubach à DuPree, lequel a également vu le ballon lui glisser des mains au profit de Tom Jackson, des Broncos.

Mark Washington a réussi une autre interception aux dépens de Morton à six secondes de la fin du deuxième quart et c'est ce moment qu'a choisi Herrera pour rater de nouveau un placement.

Les Broncos, mieux servis par la chance, ont converti

une mise en jeu illégale des Cowboys, sur une feinte de botté au début du troisième quart, en placement de 47 verges de Jim Turner, une verge de moins que le record du Super Bowl établi en 1970 par Jan Stenerud, des Chiefs de Kansas City.

Mais les Cowboys ont aussitôt riposté avec la passe de touché de Staubach à Johnson, ce qui portait leur avance à 20-3.

Les Broncos, loin d'avoir abandonné tout espoir, sont revenus à la charge avec un magnifique retour de botté de 67 verges de Rick Upchurch, distance record dans un Super Bowl.

Au premier jeu, à la ligne de 26 verges des Cowboys, Morton, pressé par Larry Cole, est venu à un cheveu d'accorder une autre interception à Jones. C'est alors que l'instructeur des Broncos, Red Miller, lui a substitué Weese.

La défensive des Cowboys, provoquant bécue sur bécue dans le camp adverse, n'a eu

de cesse qu'après avoir, tel que prédit, chassé Morton du match.

Morton, un ex-porte-couleurs des Cowboys qui n'avait concédé que huit interceptions au cours du calendrier régulier, a vu quatre de ses passes cueillies par l'adversaire en première demi. Il a finalement été remplacé en troisième période, un beau milieu d'une série à l'offensive, par Norris Weese, qui a mené les Broncos à leur seul touché.

Morton, qui n'est pas reconnu pour sa rapidité, a constitué une cible de choix pour la solide défensive des Cowboys. Weese, plus mobile, a été plus efficace, mais de peu.

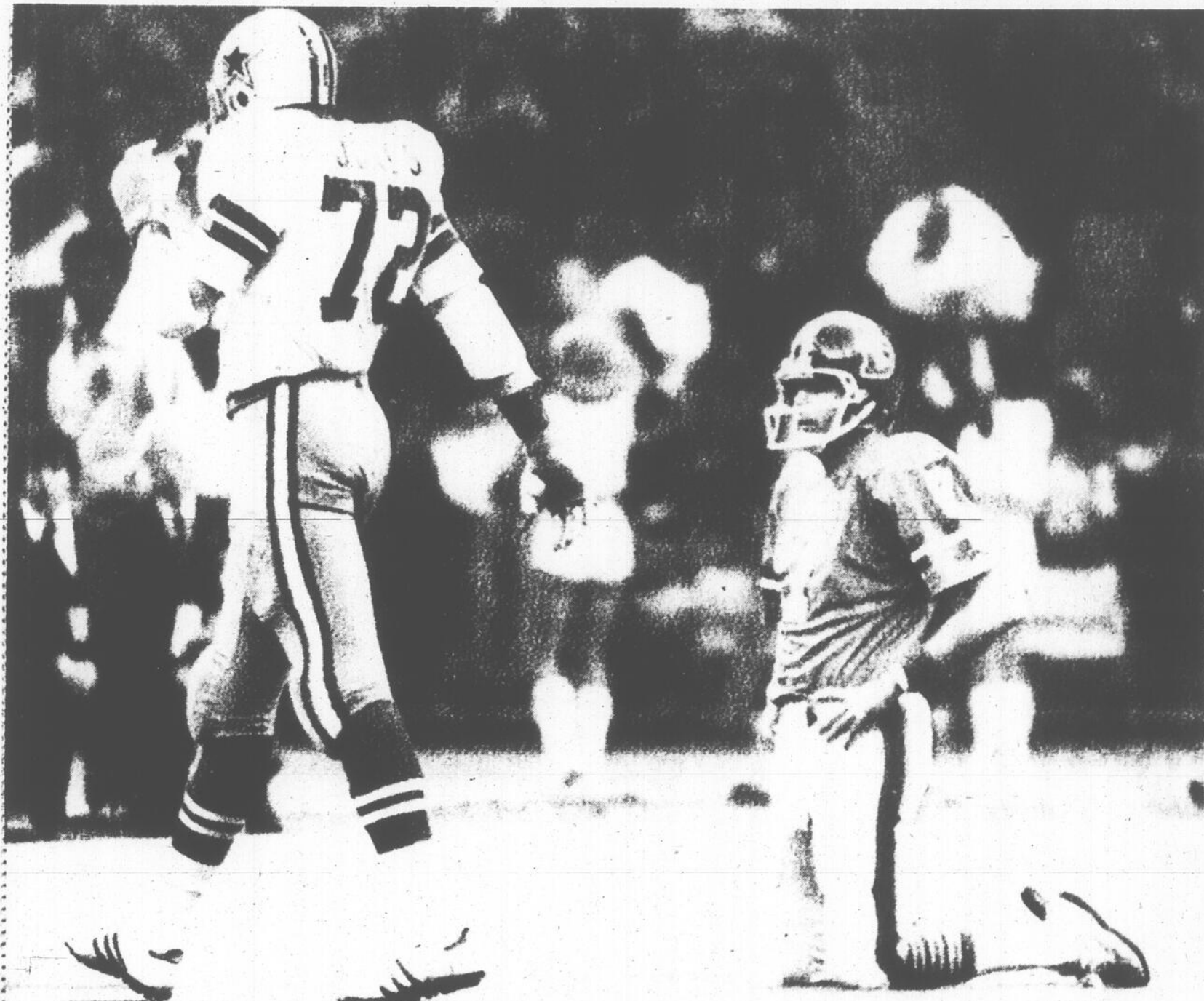
Le ballon a échappé un nombre record de 10 fois aux deux équipes. Mais Staubach a manœuvré avec adresse dans ce chaos, laissant à la défensive le soin d'embouteiller l'offensive des Broncos.

Au premier quart, Morton a effectué quelques passes

molles qui ont été aisément captées par les défenseurs des Cowboys. A chaque occasion, il a lancé alors que l'adversaire l'avait déjà entouré. La première fois, au 29 des Broncos, il avait été rejoint par Randy White et Charlie Waters. Il a lancé malgré tout directement dans les bras de Randy Hughes.

Au premier essai subséquent, Staubach a atteint Billy Joe DuPree avec une passe de 13 verges. Trois jeux au sol ont ensuite rapproché les Cowboys à trois verges des buts, lesquelles trois verges ont été franchies au jeu suivant par Dorset.

Les Broncos ont repris le ballon à la ligne de 40 verges et au deuxième jeu, Morton, avec Ed "Too Tall" Jones sur le dos, a tenté une passe qui a été déviée par le secondneur intérieur Bob Bruenig pour être captée au 46 par le demi de coin Aaron Kyle. Celui-ci a porté le ballon jusqu'au 35 des Broncos, avant que Staubach ne se remette à l'oeuvre.



"Non, mais, est-ce qu'ils vont me laisser tranquille", semble dire le premier quart des Broncos de Denver, Craig Morton, après avoir été plaqué derrière la ligne de mêlée une fois de plus. Les Cowboys se sont rendus à Morton très souvent, hier, ce qui leur a valu d'intercepter quatre de ses passes. Ed "Too

Tall" Jones est l'un de ceux qui a fait le plus de mièrre à Morton. Les Cowboys l'ont finalement emporté par le compte de 27-10. Non, vraiment pas une bonne journée pour toi, Craig...

Revers de 7 à 5 face au National de Valleyfield

Robert Maheu a su donner des maux de tête aux Vics

GRANBY — Robert Maheu, qui a été choisi au sein de l'équipe d'étoiles de la Ligue Richelieu, a contribué à l'attaque du National de Valleyfield avec trois buts et deux passes, hier soir, et a ainsi mené son équipe à une vic-

toire de 7 à 5 sur les Vics au Palais des Sports.

Les Vics étaient encore privés des services de leurs blessés André Hébert et Jocelyn Ducharme et déploieraient l'absence du cerbere Daniel Caron et de l'avant

Alain Tetreault, rappelés par le Junior de Montréal pour les rencontres de fin de semaine. Quant à Jacques Pomerleau, qui n'était pas en uniforme lui non plus, il semblerait qu'il ait été tranché de la formation locale.

Pour la circonstance, les Vics ont donc fait appel à Sylvain Feeley, Normand Couture, Sylvain Perreault et Pierre Lepage.

La joute

Le National n'a pas tardé à s'inscrire au pointage quand Robert Maheu, après avoir reçu le disque de son compagnon de ligne Jean-Luc Tremblay, a déjoué Paul Ménard à 2:15 minutes du premier tiers. Toutefois, les Vics sont revenus à la charge et ont enregistré deux filets de suite, le premier par Sylvain Feeley sur des passes de Normand Couture et Denis Dumas à 3:30 minutes, et le second par Sylvain Perreault sur des passes de Sylvain D'Amour et Denis Dumas à 17:53 minutes. René Gendron devait inscrire le dernier filet de cette première période pour le National à 19:08, à la suite d'un laisser-aller général de la défensive des Vics.

La deuxième période aura tout au moins permis à un joueur des Vics de se signaler. Ce joueur, c'est Mario Casavant, qui joue du très bon hockey par les temps qui courent, en compagnie de Mario Roy et Yves Courtemanche qui complètent le trio.

C'est toutefois Valleyfield qui a inscrit le premier filet du deuxième vingt. C'est but allé à Jean-Luc Tremblay à 2:15 minutes. Puis 19 secondes plus tard, c'était au tour de Casavant de déjouer le cerbere Desjardins du National à la suite d'une très belle pièce de jeu de ses ailiers. Robert Maheu est re-

venu à la charge un peu plus tard au cours de la période, puis une fois de plus Casavant a porté le compte égal (4-4). Malheureusement pour Clément Williams et sa troupe, Michel Cardinal devait enregistrer un cinquième filet pour Valleyfield dans la dernière minute de jeu. Au cours de cet engagement, l'officiel a refusé un but au National, prétextant que le joueur avait poussé la rondelle derrière Ménard avec son épaule.

Puis au troisième tiers, Valleyfield s'est assuré la victoire grâce à deux buts.

C'est Robert Robert qui a compté le premier, et Robert Maheu clôturait le pointage. Entre ces deux filets, André Lemieux avait eu le temps de compter un autre filet pour les Vics. Une bagarre en Paul Thibert et Pierre Hébert a semblé anéantir les espoirs des Vics, Thibert ayant pris une pénalité mineure de plus que son rival, alors que les locaux semblaient avoir repris le bon chemin vers le milieu troisième période.

Au total, le National a dirigé 38 lancers en direction de Paul Ménard alors que les troupiers de Williams lançaient à 36 occasions.

Une maigre assistance d'environ 550 spectateurs a assisté à la rencontre.

Les Vics renoueront avec la compétition vendredi à 20 heures 30 alors qu'ils iront rencontrer les Aigles de St-Jean. A leur dernière visite à cet endroit, les Vics l'avaient emporté 10 à 5.

Tournoi de badminton

Trois Laurentiens dont Lachapelle...

Sûrement la grande favorite à Granby, Maryse Lachapelle a triomphé cette année en simple féminin aux tournois provinciaux de St-Jérôme et de Sherbrooke. En plus, elle remportait le double féminin à St-Jérôme et le double mixte à Sherbrooke. Joueur des plus complètes, Maryse en est sûrement à sa dernière année dans la catégorie "A" et beaucoup prédise que le jour n'est pas loin où on la retrouvera chez les élites. Elle sera des plus redoutables à Granby.

Michel Bastien

Michel Bastien est un fort compétiteur qui n'abandonne jamais lors d'une rencontre. Cette année, il a atteint la demi-finale à Sherbrooke et à Trois-Rivières en simple masculin. Classe premier au Québec, classe B, en 1975, Michel Bastien a rem-

porté depuis, une multitude de titre en double. Ainsi, il fut classe 5e au Québec en double masculin B avec Alain Chartrand, des Laurentides, et 3e en double mixte dans la saison 1975-76. Il sera donc à surveiller.

Alain Chartrand

Surtout un joueur de mixte et de double, Alain Chartrand a connu quelques bonnes victoires en simple masculin. Ainsi, il a atteint la demi-finale du tournoi de Ste-Foy, en 1976, étant défait de justesse par Robert Yergeau de Sherbrooke. Classe 5e au Québec en double masculin "B" dans la saison 1975-76, il forme un duo tenace avec Michel Bastien. À l'aide de son puissant smash et de ses drives de grandes vitesses, Alain Chartrand entend bien conserver son titre de champion provincial en mixte qu'il a remporté à Sherbrooke en compagnie de Maryse Lachapelle.



L'exécutif du tournoi provincial de badminton de Granby a procédé au tirage des noms, en fin de semaine. Sur la photo, nous voyons assis, le président Jean-Claude Deslandes; la coordonnatrice du tournoi, Josée Couture; et le conseiller technique, Alain Ruel. Debout, nous retrouvons Pierre Blouin, trésorier et Normand Lacoste, commanditaire de l'événement.

La Coopérative Agricole de Granby - division Yoplait - et Guy Lafleur des Canadiens de Montréal forment équipe



De gauche à droite: M. Raynald Giroux, Directeur général de la Coopérative Agricole de Granby; M. Ken McCaughey, Directeur du Marketing; Guy Lafleur, M. Olivier Perras, Directeur des ventes division Yoplait; et M. Michel Lemire, Président de la Coopérative Agricole de Granby.

La Coopérative Agricole de Granby est heureuse d'annoncer qu'elle a négocié une entente par laquelle elle s'est assurée les services de Guy Lafleur, l'as du hockey du club des Canadiens de Montréal, à titre d'agent pour la publicité et la promotion relatives à la vente des succulents yogourts Yoplait.

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, GRANBY, P.Q.

Dans une défaite de 5 à 4

Les Voyageurs n'ont pu résister aux Sieurs

COWANSVILLE — Malgré un bel effort à la toute fin pour revenir de l'arrière, les Voyageurs de Cowansville ont manqué de souffle et ont dû s'incliner devant les Sieurs de Longueuil au compte de 5 à 4. La partie avait été très serrée, mais à un moment donné en troisième période, les Sieurs avaient pris les devants 5 à 1 avec trois buts en 45 secondes seulement.

Les Voyageurs de Cowansville sont ainsi demeurés au sixième rang de la Ligue Richelieu, six points derrière Valleyfield, qui avec sa victoire de 7 à 5 sur Granby, se sauve de plus en plus.

La première période a donné lieu à du jeu excitant et c'est par un compte de 1 à 1 que cette période s'est terminée. Steve Vignola pour Longueuil et Michel Forand pour Cowansville touchaient la cible.

En deuxième, Longueuil prenait les devants 2 à 1 sur le deuxième filet de Vignola pour la soirée. Ce vingt se terminait ainsi.

Six buts ont marqué la troisième période. D'abord, Robert Martin comptait à 4:35 pour les visiteurs, puis Daniel Laxton de-

jouait de nouveau Yvon Roy 30 secondes plus tard. Pas plus de 15 secondes après ce deuxième but, Robert Martin venait compter ce qui devait être le filet vainqueur.

Puis, les Voyageurs inscrivaient un filet sur un tir de Guy Blanchard à 5:36. Jocelyn Massé et Michel Forand, son deuxième de la partie, enregistraient les autres filets des locaux.

La partie n'a pas donné lieu à du jeu rude. Au contraire, une seule bagarre a eu lieu, à la troisième période, entre Pronovost et Yves Parcel. Seulement 11 pénalités mineures ont été décernées par l'arbitre du match, Arthur Muhlaert.

Les gardiens ont été passablement occupés. Yvon Roy a reçu 41 tirs, tandis que son vis-à-vis devait faire face à 37 lancers. La joute a eu lieu devant une excellente assistance de 1320 personnes.

La prochaine sortie des Voyageurs aura lieu mercredi soir, alors que les hommes de Pete Bisson se rendront à Chambly pour affronter les Forts de l'endroit. La joute est prévue pour 20 heures 30.

Structures et ministère des loisirs

GRANBY — La consultation populaire à propos du Livre Vert va bon train. Comme annoncé il y a quelques temps, la consultation dans la région Richelieu-Yamaska se continuera jusqu'à la mi-mars, au lieu de fin janvier, puis la visite du ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Claude Charron, a été remise à cette date.

Dans le but d'informer le plus possible les gens de la région, le Conseil régional des Loisirs Richelieu-Yamaska (CRLRY) nous livre aujourd'hui un quatrième communiqué, d'une série de six, préparé par le responsable au développement communautaire, Richard Sénécal.

Il sera question aujourd'hui des structures de loisir et d'un ministère des loisirs.

S'il est un élément du loisir québécois qui se prête très peu à la compréhension populaire, il nous faut mentionner sa très complexe organisation structurelle. Tout au long de son organisation, on trouve quantité d'organismes, d'associations, de fédérations, de confédérations, de sociétés, de conseils

et de comités dont les statuts, mandats et pouvoirs sont tous aussi confus et imprécis que les buts qu'ils poursuivent. Sans compter qu'à l'occasion, certains organismes nationaux (canadiens) viennent y ajouter leur grain de sel.

On peut essayer de distinguer trois paliers d'interven-

tion au Québec où il existe des structures connues et jusqu'à un certain point reconnues.

1— Le palier municipal

La municipalité qui, par le biais de son service municipal de loisirs, offre des programmes de loisirs à la population. Dans les municipalités à faible densité de population, ce sont les comités de loisirs bénévoles qui jouent ce rôle.

Il y a aussi les organismes privés à but non lucratif qui, composés de bénévoles, oeuvrent dans un arrondissement plus restreint ou favorisent le développement d'une discipline en particulier.

Tant qu'au scolaire, on lui reconnaît un rôle au niveau

du développement des équipements. On regrette que cela ne se réalise pas davantage en collaboration avec la municipalité.

Enfin, il y a les organismes commerciaux de loisirs qui ne font qu'entretenir le jeu de l'offre et de la demande et qui se portent généralement assez bien.

2— Le palier régional

On y note la présence d'organismes multiples qui tentent d'assurer le développement sur un territoire donné. Il y a aussi les organismes communautaires que l'on retrouve dans une structure à pouvoir décentralisé (ex.: commissions scolaires) et qui offrent des programmes précis dans les secteurs du loisir.

Il y a aussi les organismes de services qui offrent bien sûr des services à des individus ou groupes déjà engagés dans une programmation. Ces organismes sont unis ou multi-disciplinaires, privés et à but non lucratif (ex.: Conseil Régional des Loisirs).

Enfin, il y a l'état, qui par le biais de ses ministères, exerce une action plus ou moins directe. L'intervention se manifeste toutefois par le biais d'une structure décentralisée.

Malgré la présence de tous ces intervenants, l'état est surpris du fait qu'aucun plan régional de développement n'existe. Il semble que le caractère privé et autonome de la majorité des intervenants soit la raison majeure du constat.

"Aucune structure administrative n'assume totalement la préoccupation du loisir au niveau régional".

3— Le palier québécois

L'absence d'objectifs précis et d'une politique d'ensemble au niveau national donne comme résultat que la structure québécoise est composée d'organismes partiels visant des types précis de clientèles et de services. Également à ce niveau, on note un caractère indépendant et autonome qui n'est pas très ouvert à la conciliation tant au niveau des objectifs que du fonctionnement.

C'est donc un fouillis où le Livre Vert propose que l'état fasse un grand ménage.

Ce que le Livre Vert propose

Le grand ménage pourrait se réaliser à tous les paliers. Il est évident qu'au palier municipal, la municipalité recevra un mandat très clair et précis que nous avons abordé dans le dernier communiqué.

Au niveau régional, le Livre Vert propose le maintien des Conseils Régionaux de Loisirs en leur conférant comme mandat premier, l'étude des problèmes et besoins des régions. Le Livre Vert n'avance cependant rien concernant les autres intervenants qu'il a identifiés à ce palier.

En ce qui concerne le palier québécois, c'est vraiment à ce niveau que les grandes transformations s'opéreront. Il faudra supprimer, fusionner, consolider, redéfinir, revaloriser et relancer.

On invitera certains organismes à se regrouper par affinité afin d'éviter le doublement des mandats et ressources, certains autres à se concerter afin de trouver et de viser des objectifs communs de développement.

La création d'un ministère des loisirs

A tout considérer et évaluer les énergies, temps et ressources humaines, physiques et financières déployés, le Livre Vert suggère la mise en place d'un ministère qui pourrait ralentir et même "stopper" l'ampleur de l'éparpillement et de l'incohérence du développement actuel.

Ce ministère, ayant tous les outils et la responsabilité entière du secteur loisir, pourrait tracer une politique du loisir axée sur des objectifs, des priorités et des principes communs et partagés.

Au niveau administratif, il pourrait mieux utiliser les ressources en mettant fin aux doublages inutiles. Cette meilleure planification laisse entrevoir une probabilité de l'occurrence des possibilités d'assistance financière.

Le Ministère se conférerait également les fonctions de planification du développement, de réalisation de programmes collectifs, d'assistance technique et financière, d'éducation et de concertation.

"Enfin, il conviendrait de former des comités permanents de concertation, de façon à s'assurer que les actions s'inscrivent dans le plan d'ensemble d'intervention en loisir".

Nous laissons également le soin au "Livre Vert" de signer le mot de la fin.

"C'est tout cela qui est maintenant soumis à la discussion publique, dont on souhaite qu'elle soit ouverte, féconde et éclairante. Il faut espérer que les citoyens et les organismes de loisirs s'impliqueront vraiment dans ce travail de maturation".

Douze rencontres sans défaite pour Montréal

Le Canadien de Montréal soutenait en novembre, après avoir encaissé quelques revers inattendus, qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter de son rendement. Maintenant que la seconde moitié du calendrier est amorcée, il appuie ses prétentions en montant à 12 le nombre de ses matches consécutifs sans défaite.

Samedi soir, il a fait des Bruins de Boston, une équipe qui avait déjà disputé cette saison 15 rencontres consécutives sans subir la défaite, sa dernière victime en leur infligeant un revers de 5-3.

Cette victoire était importante pour nous", a déclaré l'ailier gauche Steve Shutt dont le deuxième but de la soirée, en troisième période, avait brisé une égalité de 3-3. "Les Bruins n'avaient que cinq points de retard sur nous au classement général, et cet écart n'était dû qu'à nos deux victoires, contre eux plus tôt cette saison. Ils forment une équipe robuste, disciplinée, préconisant un jeu défensif serré."

Dans les autres rencontres disputées sa-

medi, les Islanders de New York ont blanchi les Capitals de Washington 4-0, les Red Wings de Detroit ont surclassé les Sabres de Buffalo 6-2.

A Detroit, le défenseur Reed Larson a réalisé le but décisif en première période en plus de mériter deux mentions d'aide. Son coéquipier Nick Libett a marqué deux fois.

Il s'agissait pour les Sabres d'une deuxième défaite consécutive. A Philadelphie, Paul Holmgren a réussi un but et deux passes pour les Flyers tandis qu'à Pittsburgh Jean Pronovost et Greg Malone ont enfilé chacun deux buts pour les Penguins.

A Washington, Bryan Trottier a marqué son 31ème but de la campagne et s'est fait complice du filet de Clark Gillies. Le gardien Glenn Pesch a récolté son deuxième blanchissage de la saison.

A Atlanta, l'ailier droit Dave Taylor a réussi trois buts pour Los Angeles, Danny Grant cinq passes, et Marcel Dionne, un ex-coéquipier de Grant à Detroit, un but et deux passes.

COWANSVILLE

Sur 73 kilomètres...

COWANSVILLE — L'histoire du "Club de ski de fond de Cowans-

ville inc." est très intéressante et surtout toute nouvelle; il s'agit en ef-

fet de remonter le temps jusqu'à décembre 1976, au jour où le président-

fondeur et aujourd'hui conseiller technique, Luc Larose, eut l'idée de

créer des pistes de ski de fond à Cowansville, pour comprendre le but de l'existence du centre.

Le "Club de ski de fond de Cowansville inc." est issu d'un projet PIL pensé en 1976 et alloué à Luc Larose et son équipe en 1977; mais déjà avant l'acceptation de ce projet, un kilomètre de pistes étaient érigées grâce

cette subvention en venir à être le premier dans la région à posséder la signalisation provinciale dans les sentiers. Fait à noter, le Ministère des Transports refuse carrément la signalisation routière annonçant les pistes de Cowansville et les endroits où les fondeurs ont à traverser les routes...

par André Cyr

au travail de bénévoles. Le projet en lui-même fournit du travail à six personnes et trois autres travailleurs "prêtés" par le Service de la récréation de Cowansville y oeuvrent aussi grâce à un projet Canada au Travail. Le club devait être incorporé en avril 1977. Dès l'acceptation du projet PIL, les travailleurs ont poursuivi et achevé le réseau des pistes de la ville de Cowansville et ont fait naître, au coût global de \$30,000 une nouvelle route du "Grand Sloup" pour les fondeurs et qui relie Cowansville et Frelighsburg. Le but de cette piste était et est encore aujourd'hui la promotion du sport du ski de fond et du tourisme chez les villes touchées par la ligne de pistes de Cowansville, Dunham, Sutton et Frelighsburg. Cet hiver, un projet de connection de 30 milles de pistes de West Brome et un achèvement des réseaux de pistes entourant Dunham et Frelighsburg sont à l'agenda.

Déjà, le "Club de ski de fond de Cowansville inc." s'achemine sur 28 kilomètres à Cowansville même et sur 45 autres kilomètres de sentiers sauvages reliant Cowansville et Frelighsburg.

Pour l'année 1977-78, une subvention du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (dans le cadre de la relance économique et du soutien de l'emploi) de \$20,000 a été accordée au "Club de ski de fond de Cowansville inc.". Ces argentiers serviront à la construction d'un relais à Cowansville, à la rénovation d'un autre relais à Dunham et à la correction de certains sentiers. Le club, qui présente aujourd'hui des balises de peintures, devrait avec

le club ne possède pas encore de patrouille de sécurité, mais espère en avoir une sous peu. Certains projets sont déjà en branle à ce sujet et une rencontre entre les responsables des pistes de Cowansville, de West Brome et de Dunham doit avoir lieu bientôt sur ce point.

Les fondeurs peuvent pratiquer leur sport favori à compter de 9 heures le matin à Cowansville, et ce jusqu'à la nuit. Les coûts sont minimes. Un individu ne paie que \$5 pour une passe de saison comparativement à \$8 pour une famille; cela pour deux centres d'accueil chauffés avec stationnement; un relais en bois rond dans un sentier et un kiosque d'information.

Les adeptes du ski de fond qui voudraient se rendre visiter les pistes du "Club de ski de fond de Cowansville inc." peuvent emprunter les rues Principale ou Jean-Jacques Bertrand, qui aboutissent aux rues Desourdy et Church. Le club est sur cette dernière artère, à l'endroit connu du Chalet de la Nature.

En un mot, le club de Cowansville offre des pistes pour les débutants et les habitués... et il est certainement celui qui prendra le plus d'ampleur d'ici quelques années.

Stenmark ne gagne pas...

Un événement que tous attendaient depuis longtemps!

WENGEN, Suisse (Reuter) — L'événement que spectateurs et skieurs attendaient depuis le début de la saison s'est produit hier à Wengen: pour la première fois depuis Val d'Isère, le Suédois Ingemar Stenmark, 21 ans, n'a pas triomphé dans un slalom, ne terminant que cinquième d'une épreuve remportée par l'Autrichien Klaus Heidegger, 20 ans.

Le Tyrolien, qui réalisa une extraordinaire deuxième manche, précède au total des deux manches de 30 centièmes de seconde l'étonnant Bulgare Peter Popengelow, et de 68 centièmes l'Italien Mauro Bernardi.

Ingemar Stenmark concède pour sa part 1.31 seconde: il a perdu 1.20 seconde dans la seule deuxième manche.

Cette défaite inattendue de Stenmark, vaincu en coupe du Monde depuis mars 1977, relance quelque peu l'intérêt pour la suite de la saison, Klaus Heidegger pouvant espérer inquiéter le Scandinave au niveau de la victoire finale en coupe du Monde. Même après la première manche, dans laquelle il perdit 69 centièmes sur le Bulgare Peter Popengelow, 19 ans, détenteur de la coupe d'Europe, mais seulement 11 centièmes sur Klaus Heidegger, Stenmark semblait en mesure de poursuivre sa série de victoires. Il est en effet réputé pour sa possibilité de se surpasser dans les secondes manches: à Madonna di Campiglio en décembre, et surtout à Zwiesel, la semaine dernière, il avait ainsi effectué de véritables démonstrations de maîtrise, de précision et de combativité.

Mais dimanche le champion de Tarnaby n'était visiblement pas dans un bon jour. Peut-être crispé par l'enjeu, ou gêné par le rôle "d'homme à battre" qu'il joue depuis le début de la saison, il n'a jamais été en mesure de glisser avec sa finesse et sa réussite habituelles, de réagir et de forcer la décision. Il a au contraire paru subir les parcours, dont les difficultés auraient pourtant dû lui convenir.

"Je suis désolé, mais on ne peut pas toujours gagner: même moi je fais des fautes, et il n'y a, en slalom, qu'une faible marge entre la victoire et les places d'honneur", dit-il, très déçu.

"J'ai essayé de mon mieux, mais mes rivaux étaient aujourd'hui meilleurs que moi: c'est la loi du sport. Je n'ai rien à dire contre la qualité du revêtement ou les traces des deux manches. Ce qui est arrivé aujourd'hui devait survenir un jour, je l'avais moi-même prévu." La défaite de Stenmark et, surtout, son retard, étonnent le grand vainqueur du jour, Klaus Heidegger. Le jeune Tyrolien de Goetzers, près d'Innsbruck, avait déjà réussi l'exploit en 1977 de venir à bout du Suédois, à Furano. "Je ne pensais pas, même après la première manche, pouvoir gagner ce slalom. Je prévoyais un retour en force de Stenmark dans la deuxième manche, et je me suis surtout appliqué à bien skier."

"A Swisell, ajoute le dauphin de Stenmark, où je tenais absolument à prendre le meilleur sur Stenmark qui commençait à m'obséder avec ses victoires continues, j'ai eu le tort de skier trop brutalement, et cela ne m'a pas du tout réussi. Cette première victoire de la saison est très importante dans la perspective des championnats du monde: Stenmark n'est plus invincible, et cela est très important pour nous, ses rivaux. En ce qui concerne la coupe du Monde, je ne peux et ne veux déjà y penser, car il faudrait que je gagne à mon tour plusieurs courses pour me rapprocher du leader. Ce succès me libère cependant totalement, et va me permettre, dès mardi à Adelboden, d'attaquer avec beaucoup d'assurance. Il se peut que je dispute les dernières descentes de Chamonix ou de Laax."

Ses pneus trop durs

"J'ai enfin réussi à finir une course"

— Gilles Villeneuve

BUENOS AIRES (PC) —

"Au moins, j'ai enfin réussi à terminer une course pour Ferrari", a déclaré hier le Québécois Gilles Villeneuve à l'issue du Grand Prix d'Argentine de formule un, première épreuve de la saison 1978.

Villeneuve, qui est âgé de 26 ans, avait participé à deux courses l'an dernier pour l'écurie Ferrari. Il avait toutefois été éliminé du Grand Prix du Canada quand sa voiture a quitté le circuit de Mosport à quatre tours de la fin et avait été impliqué dans un tragique accident au Japon, accident qui a fait deux morts et de nombreux blessés.

Cette fois, il a mené une course prudente et s'est honorablement classé huitième, en dépit des ennuis qu'il a éprouvés avec ses pneus.

"Comme il faisait plus chaud aujourd'hui, j'ai décidé d'utiliser des pneus plus durs, mais ce fut une erreur", a déclaré le résident de Berthierville. "Ils n'adhéraient pas bien à la

piste." Parti en septième position, Villeneuve a fait une chaude lutte au Français Patrick Tambay, sur McLaren, pendant les 41 premiers tours avant d'être finalement vaincu.

"Ma voiture était devenue si difficile à maîtriser que Tambay a pu passer", a-t-il dit. Jusqu'à ce moment, cette rivalité avait été un des points saillants de la course remportée par l'Américain Mario Andretti, sur Lotus.

Villeneuve aurait pu gagner quelques places en début de course s'il s'était approché du Britannique James Hunt.

Mais la pensée d'un nouvel accident au premier tour l'a incité à ne pas s'aventurer. "Je ne tenais pas à être impliqué dans un accident au premier tour. Ça m'a coûté quelques places mais, à toutes fins pratiques, je pense que c'était une décision sage."

Villeneuve a glissé de la septième à la 10ème place au premier tour.

Borg remporte le premier tournoi

BIPMINGHAM (AFP) —

Le Suédois Bjorn Borg a remporté hier le tournoi de tennis de Birmingham, première épreuve du Grand Prix 1978 et doté de \$200,000 de prix, en battant l'Américain Dick Stockton, classé tête de série numéro sept, 7-6, 7-5.

Borg, favori de l'épreuve, a dû avoir recours au bras

d'égalité qu'il gagna par sept points à quatre au premier set, les deux adversaires ayant gagné à chaque jeu leur service. Stockton prit ensuite le service du Suédois au second set, et Borg dut attendre pour égaliser à cinq partout, avant de prendre le service de l'Américain deux fois consécutives.

APPRENONS À CONNAÎTRE NOS JOUEURS DE HOCKEY

VICS DE GRANBY

André Hébert

Le plus grand joueur des Vics Juniors de Granby, André Hébert, fait six pieds et trois pouces. Il porte très bien ses 200 livres. Pourtant, cet ailier droit n'a que 17 ans, donc 11 années de hockey d'expérience derrière lui.

Le numéro 18 des Vics a en effet débuté sa carrière alors qu'il n'avait que 6 ans. Il s'alignait avec une formation des Loisirs de Granby, dans la catégorie mosquitto, catégorie où il a évolué pendant quatre ans. Des sa première saison dans la catégorie pee-wee, il jouait avec les Mini-Vics de Granby, organisation avec laquelle il est demeuré jusqu'à la fin du midjet.

Au repêchage des joueurs de 16 ans dans la province en 1976, Hébert a fait l'objet du troisième choix des Castors de Sherbrooke, de la ligue Junior Majeure du Québec.

Yves Courtemanche a fait ses débuts dans le hockey à l'âge de sept ans. Il s'alignait alors avec une formation des Loisirs de Granby. Il est demeuré dans cette organisation jusqu'au midjet. Puis, il a fait le saut avec les Mini-Vics. Il a joué une demie-saison à sa première année midjet avec les Mini-Vics, et une autre moitié de saison à sa deuxième année. Il en est à ses débuts dans la catégorie junior.

Yves Courtemanche

Yves Courtemanche apprécie un grand nombre de sports, mais il affectionne tout particulièrement les sports collectifs intérieurs en plus du football et du badminton.

Le numéro 3 des Vics, de l'instructeur Clément Williams, n'a pas beaucoup de temps pour s'adonner à des loisirs. Lorsqu'il le peut, il aime bien écouter de la musique, de préférence "Underground". Il pratique aussi des danses sociales.

Yves Courtemanche est encore aux études. Il étudie présentement au CEGEP de Granby, où il en est à sa première année de sciences santé. Il espère que ce cours le mènera à une carrière de professeur en éducation physique.

Naturellement, la plupart des joueurs des Vics ne considère pas avoir un avenir au hockey. C'est aussi le cas pour Yves Courtemanche. Ses principaux obstacles sont, d'après lui, sa rapidité et sa grandeur ainsi que sa grosseur, qu'il ne considère pas suffisantes.

Quant à ses plans pour l'an prochain, Yves Courtemanche dit qu'il reviendra avec les Vics, si ceux-ci ont besoin de lui.



A part le hockey, Hébert aime bien le football, le baseball, le basket-ball (évidemment) et le badminton. Son sport favori l'hiver est le ski de fond, qui passe naturellement après le hockey.

Tout comme la majorité des joueurs des Vics, André Hébert n'a pas beaucoup de temps à consacrer à des loisirs. Lorsqu'il en a la chance, il aime bien aller faire un tour au cinéma, ou écouter de la musique, de préférence disco.

Hébert est toujours aux études, à la polyvalente J.-H. Leclerc, où il est en secondaire quatre, général. Si une carrière de hockey ne s'ouvre pas à lui, il choisira probablement le métier de mécanicien automobile.

Pour cette saison, il s'est fixé un objectif de 60 points, répartis comme suit: 30 buts et 30 passes.

Hébert est l'un de ceux qui pense avoir une chance de percer au hockey. L'an prochain, il tentera sa chance au camp des Castors.

sommaires... sommaires... so

SAMEDI

MONTRÉAL 5 BOSTON 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Boston: Cashman 9 (Smith, Wensink) 4:43
2. Montréal: Shutt 21 (Houle, Savard) 10:46
3. Montréal: Lemaire 16 13:59
Pénalités — Mondou 5:24, Cashman 8:46, Bouchard 11:48, Milbury 18:31.

DEUXIÈME PÉRIODE
4. Montréal: Lafleur 30 (Mondou, Robinson) 19:54
Pénalités — O'Reilly et Lupien 2:43, Smith 6:46, Cournoyer et Smith 9:41, Jarvis 9:49, O'Reilly et Chartraw (majeures) 16:55.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Boston: Jonathan 12 (Smith, Schmutz) 9:50
6. Boston: McNab 18 (Wensink) 9:59
7. Montréal: Shutt 22 (Lafleur) 12:14
8. Montréal: Larocque 13 (Lafleur, Bouchard) 16:34
Pénalité — Aune.

TIRS AUX BUTS:
Boston 9 9 11-29
Montréal 6 5 7-18
Gardiens — Grahame, Boston; Dryden, Montréal.
A — 17:29.

QUÉBEC 7 EDMONTON 4

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Québec: Miller 5 (Tardif) 14:17
Pénalités — Busniuk 9:08, Miller 10:32, Chipperfield 17:06.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. Québec: Fitchner 8 (Larivière, Morris) 0:37
3. Québec: Larivière 1 (Morris, Fitchner) 9:00
4. Québec: Miller 6 (Hagman, Tardif) 10:26
Pénalités — Troy 4:36, Micheletti et Morris (majeures) 9:00, Busniuk 13:36, Sutherland 18:24.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Edmonton: Chipperfield 16 (Flett, Hamilton) 0:16
6. Edmonton: Zuke 6 (Guité, Busniuk) 1:22
7. Edmonton: Micheletti 8 (Chipperfield, Shmyr) 4:40
8. Québec: S. Bernier 14 (Tardif, Tremblay) 5:31
9. Québec: Tardif 35 (Hagman, Baxter) 13:43
10. Québec: Dubé 10 (Bordeleau, S. Bernier) 15:32
11. Edmonton: Ferguson 12 (Calighen, Busniuk) 18:06
Pénalités — Shmyr, Busniuk, Hagman 4:47, Baxter 7:12.

TIRS AUX BUTS:
Edmonton 9 10 12-40
Québec 8 21 10-39
Gardiens — McLeod, Edmonton; Broderick, Québec.
A — 7:09.

DIMANCHE

LONGUEUIL 5 COWANSVILLE 4

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Longueuil: Steve Vignola (Du-bois, Turbine) 7:21
2. Cowansville: Michel Forand (Massé, Haman) 8:37
Pénalités — A. Gladu 2:07, Parcel 12:17, D. Pronovost 16:09.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Longueuil: Steve Vignola (A. Gladu, J.-G. Gladu) 18:35
Pénalités — Dubé 6:40, Haman 9:30, Alarie 11:08.

TROISIÈME PÉRIODE
4. Longueuil: Robert Martin (Laxton, A. Pronovost) 4:35
5. Longueuil: Daniel Laxton (Dubé) 5:05
6. Longueuil: Robert Martin (Laxton, A. Pronovost) 5:20
7. Cowansville: Guy Blanchard (Suprenant, Parcel) 5:36
8. Cowansville: Jocelyn Massé (Blanchard) 11:09
9. Cowansville: Michel Forand (Blanchard, Massé) 19:32
Pénalités — D. Pronovost et Parcel (maj) 5:58, A. Pronovost 9:17 et 11:31, Gagné (dou. min.) 11:31, Longueuil (banc) 14:11.

LANCERS PAR:
Longueuil 15 11 15-41
Cowansville 16 6 15-37
A — 1:32.

VALLEYFIELD 7 GRANBY 5

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Valleyfield: Robert Maheu (Tremblay) 2:26
2. Granby: Sylvain Feeley (Couture, Dumas) 3:50
3. Granby: Sylvain Perreault (D'Amour, Dumas) 17:53
4. Valleyfield: René Gendron (Maheu, Cardinal) 19:08
Pénalité — Hébert 9:21.

DEUXIÈME PÉRIODE
5. Valleyfield: Jean-Luc Tremblay (sans aide) 2:15
6. Granby: Mario Casavant (Roy, Courtemanche) 2:34
7. Valleyfield: Robert Maheu (Cardinal) 14:59
8. Granby: Mario Casavant (Roy, Courtemanche) 18:49
9. Valleyfield: Michel Cardinal (Maheu, Tremblay) 19:20
Pénalités — Thibert 4:15, Lemieux 8:34.

TROISIÈME PÉRIODE
10. Valleyfield: Robert Robert (Perron, Blanchette) 4:46
11. Granby: André Lemieux (sans aide) 7:02
12. Valleyfield: Robert Maheu (Gendron, Tremblay) 18:02
Pénalités — Thibert (majeure et mineure), Hébert (majeure) 11:29, Berthieux 15:35.

LANCERS:
Granby 14 15 7-36
Valleyfield 11 13 14-38

SOCCER INTERIEUR

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Adidas	8	6	2	0	57	33	12
Buvette	8	4	3	1	38	41	9
Gervais	8	3	3	2	39	41	8
U.S.G.	8	1	5	2	32	51	3

COMpteurs

Noms	Equipe	Buts
A. Cyr	Buvette	15
F. Moers	Adidas	15
N. Canuel	Adidas	12
W. Wulleims	Gervais	11
C. Bazinet	Adidas	11
J. Laliberté	U.S.G.	9
R. Labbé	Adidas	8
M. Robitaille	Buvette	8
J. Scholz	U.S.G.	7
E. Desira	Gervais	7

GARDIENS

Noms	PJ	BP	BC	Moy
D. Savoie	8	57	33	4.12
P. Santin	5	22	20	4.14
P. Archambault	5	18	31	6.20
N. Archambault	4	21	25	6.25
R. Vaillancourt	3	21	11	3.66
J. Marquis	1	2	5	5.00
M. Côté	2	9	13	6.50
Y. Gagné	3	14	26	6.66

Joute des étoiles mardi

Du travail pour Québec

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont suffisamment de travail et ils auraient apprécié un léger repos.

Mais ce ne sera pas le cas mardi soir quand ils recevront au Colisée les étoiles de l'Association mondiale de hockey dans la sixième reprise annuelle de la classique.

C'est donc dire que les Nordiques, qui soignent des blessures, devront disputer huit matches en 11 jours tout en tentant de se maintenir au troisième rang du circuit.

Les Nordiques, qui sont revenus de la tournée de la coupe des Izvestia de Moscou il y a deux semaines, ont été très occupés depuis. Avant de rencontrer les étoiles, les Nordiques recevront la visite des Oilers d'Edmonton ce soir et celle des Stingers de Cincinnati dimanche.

Après le match des étoiles, ils se rendront à Winnipeg pour rencontrer les Jets mercredi, puis iront à Cincinnati vendredi. Ils disputent deux matches contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre au cours de la fin de semaine avant de jouer de quelques journées de repos.

Le calendrier a été établi très rapidement après que les pourparlers de fusion avec la Ligue Nationale ont avorté, a mentionné l'instructeur des Nordiques, Marc Boileau. Nous n'avons pas le choix, nous devons nous organiser rapidement.

Ce sera la première fois de son histoire que le match des étoiles opposera une équipe championne aux étoiles du circuit. Au cours des der-

nières saisons, le match des étoiles réunissait les meilleurs joueurs des deux sections.

Huit équipes seulement. Mais maintenant que la ligue ne compte plus que huit équipes au sein d'une seule section, on a décidé d'opposer l'équipe championne aux étoiles comme la LNH le faisait avant 1967.

Ce sera la deuxième fois que le match des étoiles sera présenté à Québec. A la première occasion en 1972, seulement 5,435 spectateurs s'étaient présentés.

Le vétéran Gordie Howe, des Whalers, sera le centre

Villeneuve huitième

Victoire pour Andretti

BUENOS AIRES (Reuter) — C'est une éclatante victoire qu'a remportée Mario Andretti, hier, sur le circuit de San Martin, où se disputait le Grand Prix d'Argentine de formule un, première épreuve de la saison 1978.

L'Américain, qui avit réalisé le meilleur temps aux essais, a en effet mené, au volant de sa Lotus, la course de bout en bout.

Alors qu'Andretti caracolait en tête, avec à son moment jusqu'à 30 secondes d'avance, la lutte était serrée pour la deuxième place.

Longtemps occupée par le Britannique John Watson, sur Brabham, elle échouait, après l'abandon de ce dernier au 38ème tour, à son

coéquipier autrichien Niki Lauda. Au terme de

Hunt quatrième

Le Britannique James Hunt, sur McLaren, terminait à la quatrième place, suivi nettement plus loin par le coéquipier d'Andretti, le Suédois Ronnie Peterson, et par le Français Patrick L'Épave, qui comportait 52 tours d'un circuit de 5,968 kilomètres, le champion du monde 1977 conservait un léger avantage sur le Français Patrick Dépailler, dont la ELF-Tyrrell n'occupait que la 10ème place sur la grille de départ.

Tambay, sur McLaren.

L'Argentin Carlos Reute-

mann, qui courait devant son public—100,000 spectateurs—à été contraint de s'arrêter à son stand vers la mi-course pour changer les pneus de sa Ferrari. Relégué de la troisième à la 15ème place, il amorçait une belle remontée en fin de course pour terminer septième. Son coéquipier canadien Gilles Villeneuve finit huitième, le Brésilien Emerson Fittipaldi neuvième sur la voiture qui porte son nom; le Sud-Africain Jody Scheckter, sur Wolf-Ford, vainqueur l'an dernier, 10ème, et l'Allemand de l'Ouest Jochen Mass, sur ATS-March, 11ème et dernier concurrent classé dans le même tour que le vainqueur.

HOCKEY



LIGUE NATIONALE

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	42	30	7	5	169	90	65
Los Angeles	42	18	15	9	133	120	45
Pittsburgh	43	14	19	10	149	175	38
Détroit	39	15	19	5	117	130	35
Washington	41	8	23	10	96	151	26

Division Adams

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	42	26	10	6	159	105	58
Buffalo	42	23	9	10	152	119	56
Toronto	41	24	13	4	147	112	52
Cleveland	44	14	25	4	125	169	32

Division Patrick

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	41	25	9	7	173	104	57
NY Islanders	42	24	10	8	172	104	56
Atlanta	42	15	16	11	123	135	41
NY Rangers	41	14	18	9	139	144	37

Division Smythe

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	41	14	16	11	103	109	39
Vancouver	41	12	19	10	120	157	34
Colorado	40	19	22	9	124	150	27
St. Louis	42	11	26	5	90	159	27
Minnesota	41	9	27	5	110	177	23

Samedi

Boston 3 Montréal 5
Colorado 3 Vancouver 3
Buffalo 2 Détroit 6
Islanders 4 Washington 0
Los Angeles 8 Atlanta 4
Cleveland 2 Pittsburgh 4
Minnesota 2 St. Louis 5

Lundi

Atlanta à Philadelphie

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
N-Angleterre	40	26	11	3	168	125	55
Winnipeg	38	24	13	1	181	116	49
Québec	35	19	14	2	167	147	40
Edmonton	37	18	18	1	136	133	37
Houston	38	16	19	3	135	146	35
Birmingham	39	16	21	2	134	153	34
Cincinnati	39	15	22	2	133	156	32
Indianapolis	40	13	23	4	122	162	30

Samedi

Edmonton 4 Québec 7
Houston 5 N-Angleterre 4
Winnipeg 6 Indianapolis 3
Birmingham 4 Cincinnati 3

Dimanche

Cincinnati à Québec
Edmonton à Winnipeg

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Division LeBel

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	42	27	11	4	241	153	58
Montréal	44	24	14	6	245	139	54
Laval	44	22	17	5	277	236	49
Hull	44	21	20	3	234	239	45
Verdun	44	20	20	4	248	236	44

Division Dillo

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T-Rivières	44	31	10	3	265	147	65
Sherbrooke	45	25	19	1	286	271	51
Québec	43	16	24	3	192	214	35
Chicoutimi	44	13	24	7	208	252	33
Shawinigan	46	2	42	2	169	417	6

Samedi

Cornwall à Trois-Rivières (remis)
Trois-Rivières 4 Chicoutimi 4
Laval 7 Hull 9
Montréal 13 Shawinigan 5
Québec 4 Sherbrooke 7
Cornwall à Verdun

LIGUE RICHELIEU

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Drummondville	36	31	3	2	253	125	64
Beloil	34	26	5	3	247	111	55
Longueuil	33	21	10	2	215	130	44
Valleyfield	35	17	11	7	211	199	41
St-Jean	34	19	14	1	237	187	39
Cowansville	33	15	13	5	179	153	35
Sorel	33	15	13	5	183	149	35
St-Hyacinthe	33	13	17	3	185	184	29
Granby	33	13	18	2	151	202	28
St-Lambert	31	12	17	2	160	206	26
La Prairie	33	10	21	2	159	240	22
Châteauguay	34	6	25	3	165	229	15

Vendredi

Drummondville 8 Granby 3
Châteauguay 5 Cowansville 5

Dimanche

St-Hyacinthe 3 Sorel 5
Valleyfield 7 Granby 5
Longueuil 5 Cowansville 4
St-Jean 6 Châteauguay 9
Drummondville 5 Beloil 5
Chambly 6 La Prairie 9

BALLON-BALAIS FEMININ

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Gervais Sport	11	8	1	2	23	4	18
Forand Sport	11	4	3	4	13	9	1

Carrières et Professions

CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY

Infirmier (è) Chef

Infirmiers (ères) éducateurs
Préposés aux bénéficiaires
Avec expérience pertinente pour oeuvrer dans une nouvelle unité des soins psychiatriques.

S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae
ou

S'adresser au:

Centre Hospitalier de Granby
205 Blvd. Leclerc
Granby P.Q. J2G 1T7

GERANTE de DISTRICT

Fonctions: Recruter des dames pour la vente à domicile de produits de beauté et nécessités du foyer.

Région: Granby et les environs.

Exigences: Posséder une automobile
Être âgé de 35 ans et plus.

Avantages: Salaire et bonis

Pour informations écrire à l'attention de:

Mme Charette
Bureau du Personnel
1600 Deslauriers
Montréal P.Q. H2K 3W5

Tél.: 526-9191

ATTENTION RECHERCHE ATTENTION

Si vous êtes une personne avec un désir ardent de réussir, la volonté de travailler fort et d'acquiescer les connaissances qui sont à la base d'une carrière professionnelle, l'entregent et le désir de vous rendre utile, nous pouvons vous offrir un poste dans une entreprise qui fait des pas de géant.

OFFRES
Formation de premier choix
Revenu entre \$15.000 et \$20.000
Possibilité de promotion
Fond de pension

QUALIFICATIONS
Secondaire IV ou V
Automobile
Bons antécédents
21 ans et plus

Renseignements sur entrevue seulement:
Je rencontre Gérard St-Laurent
tél: 378-8406
Motel Grand-Bien 700 Principale,
Granby, P.Q.



Le plus important fabricant au Québec d'équipement pour étable

OFFRE

UNE EXCELLENTE FRANCHISE DE DISTRIBUTEUR

Pour le territoire suivant:
St-Paul, St-Césaire, St-Alphonse, Farnham, Ste-Brigide, St-Angèle,
l'Ange-Gardien, Marieville, Rougemont, St-Jean Baptiste, St-Damase

Le candidat devra faire la vente et le service dans la région mentionnée et posséder les qualifications suivantes:

EXIGENCES: Travail à temps plein
Être âgé de 25 ans et plus
Avoir une bonne connaissance dans l'équipement de la ferme
Avoir un bon sens de la mécanique (connaître la soudure)
Une expérience de fermier sera un atout
Investissement jusqu'à \$10.000 en équipement (camion léger)
Avoir une belle personnalité et aimer la vente.

Si vous remplissez ces exigences et êtes travaillant, un excellent revenu vous attend.

UNE CHANCE UNIQUE DE PARTIR À VOTRE COMPTE
AVEC UNE COMPAGNIE RESPONSABLE

Ecrivez ou téléphonez à: M. Jean-Marc Ravenelle
Directeur du Marketing
R.A. Lajoie Limitée
C.P. 69
St-Pie J0H 1W0
N.B.: Tout est traité
confidentiellement.
Tél.: 514-772-2465

Une page d'histoire

1419 -- les Anglais occupent Rouen.
Ils sont nés un 13 janvier: --
Antoinette Bourignon, mystique flamande (1616-1680) --
Prosper Jolyot sire de Crais-Billon, dit Crébillion,

poète dramatique français (1674-1762) -- le poète italien Pierre Metastase (1698-1792).
1971 -- M. Giovanni Enrico Bucher, ambassadeur de Suisse au Brésil, est remis en

liberté à Rio de Janeiro, 40 jours après avoir été enlevé.

1969 -- Arrimage sur orbite terrestre des cabines soviétiques habitées Soyouz 4 et Soyouz 5.

in memoriam



TOUSIGNANT

(M. Paul E.)
Au Lac Libby, le 15 janvier, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Paul E. Tousignant, époux de Pauline Lafrenière, demeurant au Lac Libby. Les funérailles auront lieu le mercredi, 18 janvier. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Léo-Paul Ledoux Inc.,
5034 rue Foster,
Waterloo,

pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de St-Etienne-de-Belton.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Francine Tousignant, de Waterloo; M. René Tousignant, de Waterloo; Mlle Isabelle Tousignant, de Calgary; ses frères et sœurs, M. et Mme Fernand Tousignant, de Montréal; M. et Mme Marcel Tousignant, de Montréal; M. et Mme Jacques Tousignant, de Lac à la Tour Tortue; M. et Mme Maurice Tousignant, de Shawinigan; M. et Mme André Champagne, de Shawinigan; M. et Mme Lévis Carrier, de Shawinigan; Mlle Yolande Tousignant; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Ovide Lafrenière, de Montréal; M. et Mme Bruno Lafrenière, de Shawinigan; M. et Mme Camille Lafrenière, de Grand-Mère; M. et Mme Clément Grenier, de Shawinigan; M. et Mme Marcel Grenier, de Shawinigan; M. et Mme A. Lessard, de Shawinigan; M. et Mme Paul Lafrenière, de Shawinigan; M. et Mme Gérard Lafrenière, de Shawinigan; M. Jean-Claude Lafrenière, de Shawinigan; M. Gérard Lafrenière, de Shawinigan; M. et Mme Richard Salois, de Shawinigan; M. et Mme Paul Baril, de St-Eustache; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BRETON

(M. Arthur)
A Granby, le 13 janvier à l'âge de 89 ans, est décédé M. Arthur Breton, époux de Zélia Roy, demeurant au St-Pie. Les funérailles auront lieu le 16 janvier. Le convoi funéraire partira de la

RESIDENCE FUNÉRAIRE
J.A. LE SIEUR INC.
située au 855 Principale,
Granby

pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Léopold Breton, de Sherbrooke; M. et Mme Alfred Perron (Rose-Eva) de Sherbrooke; M. et Mme Armand Breton, de Granby; M. et Mme Albert Breton, de Sherbrooke; M. et Mme Lucien Roy (Jeanne) de Granby; M. et Mme Fernand Breton, de Greenfield, Mass.; M. et Mme Conrad Plante (Anita), de Sherbrooke; ses frères et sœurs, M. et Mme Léon Roy, du Lac

Mégantic; M. et Mme Alexandre Roy, de St-Udger; Mme Doria Roy, du Lac Mégantic ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Joseph Breton du Lac Mégantic; Mme JoLise Glaser, de Rumford, Me.; 33 petits-enfants, 16 arrières petits-enfants, plusieurs neveux et nièces.

ROY

(Mme Ernest)
A Montréal, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Ernest Roy, née Rose-Alba Menard. La dépouille mortelle est exposée au
Salon funéraire Sansregret,
4419 est, rue Beaubien,
Rosemont.

Le service sera célébré le mercredi, 18 janvier, à 11 heures, à l'église St-Jean-Vianey.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants, Cecile, Georgette et Gérard, de Montréal, de même qu'Albert, de Granby, ce dernier est directeur général de la Commission scolaire de Waterloo.

DENETTE

(Mme Rosalphe)
A St-Pie, le 12 janvier, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Rosalphe Denette, née Marie-Reine Daigneault, demeurant à St-Pie-de-Bagot. Les funérailles auront lieu le lundi, 16 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Depart et Petit, St-Pie-de-Bagot, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 14 heures 30. Inhumation au cimetière de l'endroit. Salons fermés de 17 à 19 heures.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre M. et Mme Gerald Potvin (Gisele), de Granby; sa petite-fille Sonya; son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Emile Daigneault, de St-Dominique; sa belle-sœur, Mme Arthur Daigneault, de St-Pie; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Alfred Fontaine, de St-Pie; M. et Mme Arthur Bourgeois, de St-Pie; M. et Mme Florent Denette, de St-Pie; M. et Mme Léon Denette, de St-Hyacinthe; Mme Arthur Couture, de St-Pie, de même que plusieurs neveux et nièces.



VOUS SERVIR...
DOIT SE FAIRE
EN GRAND...

La satisfaction des gens que nous avons le privilège de servir est notre plus grand souci.

SINCÈREMENT
J.A. LESIEUR Inc.
Directeur de Funérailles
855 Principale, Granby
372-3309 (12075)

Rubrique de dépannage



Messagerie
Charbonneau enr.

TRANSPORT LÉGER ET MESSAGERIE

RAYMOND & ANDRÉ CHARBONNEAU
PROPRIÉTAIRES

C.P. 71, GRANBY, Qué.

Tél.: (514) 372-2079

Duchesneau & Fils



EXTERMINATION
Maître exterminateur
licencié
RATS - SOURIS - COQUERELLES
PUNAISES - PUCES
Voitures sans nom
Estimation gratuite
Ouvrage garanti
372-0593 (11776)



DEPANNEUR
bière et cidre
VARIETES

COMPTOIR GAUTHIER
OUVERT 7 JOURS
8 h A.M. à 11 h P.M.

(coin Boul. Leclerc)
207, Reynolds (11864) GRANBY, Qué.

Jouez gagnant- cessez de fumer



Semaine nationale
de l'éducation sur le tabac
du 22 au 28
janv. 1978

AVIS DE QUALITÉ
Succession de FONTAINE, Réal
En son vivant de 388 ave. du
Parc, app. 17, Granby, (Qué.)
Décédé (e) le 15 mars 1977.
Le soussigné donne avis,
conformément à la Loi de la Curatelle
publique (L.O. 1971, chap. 81 et amendements),
qu'il est curateur d'office à cette
succession et qu'il recevra,
à l'adresse ci-dessous, le paiement
de toute dette envers la succession et la preuve de toute
réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Caes postale 51
MONTREAL (Qué.)
H4Z 1J6 (16-12290)

Inséminateur Demandé

Le C.A.B. de Yamaska est à la recherche d'un inséminateur à plein temps

La Personne devra:
— Posséder un diplôme de Technologie agricole ou un cours d'agriculture ou minimum 10e année (sec. III) ou expérience connexe équivalente.
— Être âgée entre 18 et 45 ans.
— Pouvoir travailler sur un horaire irrégulier, selon les besoins du C.A.B. avec rémunération à l'acte.
— Être en possession d'un permis de conduire.
— Connaître et aimer les bovins.

Le candidat choisi recevra une formation théorique et pratique en vue de l'obtention du permis nécessaire.

Si ce travail vous intéresse, rendez-vous jeudi le 19 janvier 1978 à 8 hr. P.M., au bureau du

Ministère de l'Agriculture
328 Principale
Granby, P.Q.

Une application écrite à la main doit-être présentée à la réception.

Pour plus d'informations appeler au:
C.A.B. de YAMASKA
378-1102

GAZ BAR VACHON

(Gaz Hébert)

500

rue PRINCIPALE
378-4524 (11877)

GARAGE 500

PEINTURE
ET
DÉBOSELAGE

500
rue PRINCIPALE
378-2886 (11878)

— VENTE D'IMPRIMERIE DE TOUS GENRES —



service de publicité faust
faust publicity service

7, ST-JOSEPH TEL.: 372-2866
CASIER POSTAL 122 GRANBY, QUE.

— VENTE ET DEVELOPPEMENT DE FILMS — (11879)

- Faire-part
- Cartes d'invitation
- Remerciements
- Dépliants
- Circulaires
- Étiquettes
- Pamphlets
- Programmes
- Allumettes
- Formules commerciales
- Industrielles

Jean
Gamache

COUTURIER

139, rue PRINCIPALE
(Voisin du Palace)
GRANBY (11769)



LIVRAISON GRATUITE

378-0142
378-0141

CUISSE DE
POULET
\$2.25

PIZZA SPAGHETTI
SER. E. A. LA. A. F. E. T. E. R. A. 440 RUE DUFFELIN GRANBY (11771)

TOUT POUR LA SALLE DE BAIN

- Flexibass (Versaille)
- Porcelaine importée
- Cadres décoratifs
- Tapisserie
- Jardinier
- Brass
- Rideaux de douche
- Céramique
- Fixture électrique en céramique
- FAMEUSE PEINTURE VARATHANE



AVERY PAINTS CORP. LTÉE
O'NEIL RODRIGUE, prop.
147, AV. DU PARC, GRANBY, 372-3757 (11786)

Esso

MECANIQUE GENERALE

MARCOUX ESSO SERVICE

187 Fréchette (coin Blvd Leclerc)

Granby P.Q.
Tél. 378-1878

MISE AU POINT ÉLECTRONIQUE (11764)

MEUBLES

Goddard & Daigneault Inc.

MEUBLES — FURNITURE

1204, PRINCIPALE, GRANBY
CHEMIN ST-PAUL 378-3949
ROLAND GODDARD RES: 378-5635 (11767)

SALONS FUNÉRAIRES

225 Principale, Tél. 372-3422

170 Dufferin Tél. 372-7011

GIRARDOT & MENARD L.TÉE

BUREAU: 372-4498 GRANBY, QUE.

FLEURS

POUR NAISSANCE
MARIAGE
DÉPÔT
RECEPTIONS
MORTALITÉ

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste

342, Papineau Granby 378-1191 (12070)

372-8888 372-8888 3

7 2 - 8 8 8 8 8 8 8 8

AMBULANCES GENEVEUX

AMBULANCES GENEVEUX (11763)

372-8888 372-8888 8

L'Europe sous la neige

BURGOS Reuter — Deux personnes au moins ont péri dans le nord de l'Espagne, qui a connu des chutes de neige exceptionnelles. On n'avait vu pareille épaisseur depuis vingt-sept ans.

Une femme est morte dans l'ambulance qui devait la conduire à l'hôpital à Burgos, le véhicule étant resté bloqué par des congères. Un homme a été découvert mort dans sa voiture recouverte par la neige.

La police pense que le bilan risque d'être plus lourd, car les sauveteurs s'efforcent encore d'atteindre des centaines de personnes isolées par les tempêtes de neige qui ont fait se rompre les lignes téléphoniques et électriques.

La ville de Burgos est la plus touchée par ces chutes de neige tombées depuis mercredi. Quelque 4,000 automobilistes ont abandonné leurs véhicules le long de l'autoroute.

Il a neigé aussi dans le sud, en Andalousie, où plusieurs stations balnéaires sont isolées.

Au Japon

Un séisme fait huit morts

TOKYO AFP — Huit personnes au moins ont été tuées dans le séisme qui a secoué l'archipel du Japon samedi matin.

Le tremblement de terre, qui a atteint l'intensité de sept sur l'échelle de Richter, avait été précédé d'une série de secousses enregistrées dans l'île de Oshima où se situait l'épicentre du séisme, à cent kilomètres au sud de Tokyo.

Six des victimes ont été écrasées par la chute de rochers sur un autobus et une voiture près de la ville de Kawazu, au sud de la capitale. Les deux autres ont péri sous les décombres de leur maison détruite dans la même ville.

Environ 4,000 touristes isolés

TOKYO (Reuter) — Environ 4,000 touristes isolés dans la péninsule d'Izu par le tremblement de terre de samedi ont été évacués dimanche à bord de bateaux et débarqués dans les ports voisins.

Les sauveteurs continuent à fouiller les maisons emportées par des éboulements. Le bilan du séisme est actuellement de treize morts et de huit à douze disparus, selon la police.

350 maisons au moins ont été détruites ou endommagées sur la péninsule d'Izu, une région touristique située à une centaine de km au sud de Tokyo.

Les liaisons routières et ferroviaires ainsi que les lignes téléphoniques et électriques, interrompues par les secousses, sont maintenant en passe d'être rétablies.

Et cela, depuis 80 ans

L'Allemagne et la Tchécoslovaquie font encore la guerre de la bière

BONN AFP — Les consommateurs ouest-allemands sont appelés à arbitrer la guerre de la bière entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie qui dure depuis 80 ans. La pomme de discorde entre les brasseurs ouest-allemands et tchécoslovaques est l'utilisation par les premiers de l'appellation Pils ou Pilsener pour leur bière.

Depuis 1898, les brasseries tchécoslovaques de Pilsen, nom allemand de la ville de Plzeň en Tchécoslovaquie, cherchent à faire interdire à leurs concurrents de RFA l'utilisation de la dénomination Pils ou Pilsener pour la bière produite ailleurs qu'à Plzeň. Mais en vain. Les brasseurs de Plzeň se sont toujours vus opposer une fin de non recevoir à leur demande par les tribunaux ouest-allemands.

Dans plus d'une centaine de procès déjà, les juges ont estimé que la Pilsener, la bière la plus connue en RFA, n'est pas forcément fabriquée à Plzeň. En effet, pour les tribunaux la Pils — cette bière blonde au goût un peu amer — est le résultat d'un procédé de fabrication.

La Karlsberg

L'affaire s'est aggravée. Le 5 novembre 1969, l'Office fédéral des brevets décide de ne plus reconnaître pour la RFA la marque déposée par la Tchécoslovaquie UR-PILS Pils authentique. Aussitôt, une brasserie privée de la Sarre, Karlsberg, en profita pour lancer sur le marché une nouvelle bière, la Karlsberg UR-PILS. Ce fut un succès. La production de cette bière est passée de 19,000 hectolitres en 1970 à 200,000 hectolitres l'année dernière. Mais la guerre avec la Tchécoslovaquie en a été relancée.

Les avocats de la brasserie tchécoslovaque de Pzen demandèrent à plusieurs reprises entre 1972 et 1975 à la Karlsberg-Brauerei de renoncer à l'appellation Karlsberg UR-PILS. Forte de la décision de l'Office fédéral des brevets, la brasserie sarroise s'est toujours refusée à obtempérer. Jusqu'au jour 17 mars 1976 où le tribunal de Cologne, qui s'était emparé de l'affaire sur plainte des brasseries Pilsen, lui interdit de continuer à appeler sa bière de la sorte. Karlsberg-Brauerei fit aussitôt appel de ce jugement. Entre temps, une autre brasserie de RFA, la plus importante, Koenig-Brauerei, décidait de se jeter également dans la bataille et attaquait la brasserie Karlsberg. Elle fit valoir qu'en utilisant la marque Karlsberg UR-PILS, cette brasserie se posait comme l'ancêtre de toutes les bières PILS. Koenig-Brauerei perdit un premier procès, mais fit aussitôt appel.

La brasserie Karlsberg se voit ainsi disputer le droit d'appeler sa bière Karlsberg UR-PILS non seulement par les Tchécoslovaques, mais encore par son concurrent ouest-allemand.

La cour d'appel de Cologne a eu alors une idée originale pour trancher le débat: elle vient de charger une société d'études de marché, Gesellschaft fuer Konsun-Forschung GfK d'une étude destinée à révéler ce que représentait la Karlsberg UR-PILS pour les amateurs de bière en RFA. Le sondage doit indiquer si dans les esprits des buveurs de bière il y a confusion ou association d'idées entre la Karlsberg UR-PILS et la UR-PILS d'origine. Des enquêteurs de GfK ne se sont pas fait prier pour aller travailler dans toutes les kneipe Bistrot de R.F.A.

Début des travaux de la commission politique israélo-égyptienne mardi

JERUSALEM (AP et Reuter) — Les travaux de la commission politique israélo-égyptienne débuteront mardi à Jérusalem, au lieu de lundi, à indiqué dans la soirée un porte-parole de la délégation égyptienne.

M. Cyrus Vance, secrétaire américain, qui samedi avait retardé son départ en raison des divergences entre Israël et l'Egypte, n'est pas attendu à Tel Aviv avant lundi en début d'après-midi.

Le porte-parole égyptien n'a pas exclu qu'avant l'ouverture officielle, des conversations prennent place entre délégations israélienne et égyptienne.

Un vent de pessimisme souffle sur le Proche-Orient où les négociations politiques israélo-égyptiennes ont bien failli ne pas devoir s'ouvrir comme prévu.

A midi dimanche tout semblait compromis: le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait annulé en extremis son voyage en Israël, l'Egypte refusait d'envoyer une délégation à Jérusalem et les positions israéliennes et égyptiennes sur l'ordre du jour de la conférence paraissaient irréconciliables. Autre élément de découragement, les déclarations des deux camps sur les perspectives de paix du président Sadate dans le magazine arabe "Octobre".

Puis en début d'après-midi, au soulagement général, le président Anouar El Sadate autorisait le départ d'une délégation égyptienne pour Jérusalem après une réunion de trois heures du Conseil national de sécurité. Selon de bonnes sources, Israël aurait finalement accepté de modifier l'ordre du jour de la commission politique dans un sens favorable au Caire. La délégation égyptienne est donc partie à 16 h 35 dimanche à bord d'un Boeing 737 privé.

Quant à M. Cyrus Vance, chef de la diplomatie américaine,

il devait partir dimanche soir pour le Proche-Orient. Avant l'ouverture officielle des discussions, il s'entretiendra séparément avec M. Menahem Begin, président du conseil israélien et M. Mohamed Kamel, ministre des Affaires étrangères qui conduira la délégation égyptienne. Pour quelles raisons, la négociation a paru un instant compromise? Sans doute à cause du problème palestinien. Cependant samedi soir, le général Ezer Weizman citait quatre points de désaccord:

— Les points de peuplement dans le saillant de Rafah. — Les installations qu'Israël veut maintenir dans le Sinai pour sa sécurité (essentiellement des stations de surveillance électronique et des terrains d'aviation).

— L'importance des zones démilitarisées et des secteurs où la présence militaire sera limitée.

— Les mesures que chaque partie pourrait prendre en cas de violations de l'accord de paix par l'autre.

Pendant toute la soirée de samedi, les autorités israéliennes se sont efforcées de rassurer l'opinion, affirmant que "tout se passait comme prévu" et que "un conflit de 30 ans ne pouvait être réglé du jour au lendemain". Et M. Begin allait jusqu'à proposer une "trêve" des déclarations publiques. En fait les dirigeants israéliens paraissaient inquiets des répercussions pessimistes de M. Sadate sur l'opinion.

Pendant ce temps, M. Cyrus Vance tentait de trouver un compromis en proposant une "formule ouverte" sur le problème palestinien. Il suggérait que la question ne soit abordée que lors de la participation aux négociations des Palestiniens modérés et de la Jordanie. Apparemment ces démarches n'ont guère été couronnées de succès. Dans les milieux officiels américains, on ne dissimulait pas dimanche matin que le

principal point de désaccord demeurait l'avenir de la Cisjordanie et le statut futur des Palestiniens.

Du côté israélien, la remise en cause de la réunion de la commission politique a suscité une certaine confusion. A la veille du conseil des ministres, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères déclarait tout simplement: "Nous ne savons pas ce qui se passe".

La presse signalait de son côté que les négociations militaires du Caire avaient été suspendues sine die sur l'initiative du président Sadate. Pour David Landau, journaliste du "Jerusalem Post" qui a interviewé la semaine dernière le chef d'Etat égyptien, la crise actuelle est due essentiellement au manque d'affinité entre MM. Sadate et Begin. "J'ai terminé l'interview, a-t-il dit, avec le sentiment angoissé qu'il y a une absence totale de communications entre Sadate et Begin. Il n'y a aucune communauté d'esprit. Ce sont deux langages différents".

Pour le journaliste, M. Sadate pense avoir fait des concessions majeures en accordant aux Israéliens: reconnaissance de l'Etat juif et sécurité. "Il est immuablement résolu et indubitablement sincère dans sa volonté de récupérer les territoires, tous les territoires (dans le Sinai) ... Il a objectivement raison lorsqu'il dit que, pour Israël, c'est une question de territoire ou de paix". Le roi Hussein de Jordanie a assuré le président Sadate de son soutien dans ses négociations avec Israël, rapporte l'Agence de presse jordanienne.

Au cours d'une conversation téléphonique dimanche matin, le souverain hachémite a assuré le dirigeant égyptien de son soutien "pour sa position ferme face aux tentatives d'Israël de faire obstacle aux efforts visant à parvenir à un règlement global reposant sur des principes justes et équitables".



LES LOISIRS DE GRANBY Inc.

INSCRIPTION PROGRAMME D'HIVER 78

MERCREDI ET JEUDI
18 JANVIER ET 19 JANVIER
ESCALE 80 ALBERT
19 A 21 HEURES

COURS DISPONIBLE

CULTURELS

- ARTISANAT (Enfants)
- ARTISANAT & TRICOT ST-EUGENE (Enfants)
- ARTISANAT & TRICOT (Adulte-débutant)
- ARTS PLASTIQUES (Enfants)
- ARTS PLASTIQUES (Juniors)

- BRICOLAGE (Enfants)
- CERAMIQUE (Enfants)
- CERAMIQUE (Adultes)
- ATELIER LIBRE (Céramique)
- DESSIN-PEINTURE
- DANSE SOCIALE (Enfants)

- EDUCATION POST-NATALE
- EDUCATION PRENATALE
- EMAIL SUR CUIVRE
- GYMNASTIQUE AQUATIQUE (Future Maman)
- MACRAME (Débutantes)

- MACRAME (Avancées)
- MARINIERS (Folklore)
- PEINTURE (Enfants)
- SERIGRAPHIE
- TISSAGE
- TRICOT (Enfants)
- YOGA

SPORTIFS

- BADMINTON
- BOXE
- CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
- CROQUET
- ESCRIME
- GYMNASTIQUE AU SOL
- SKI ALPIN
- SKI FOND
- SKI DE FOND (soir)

- TIR A L'ARC
- TIR A CARABINE A PLOMB
- TIR A CARABINE (Cours de rechargement de munition)
- VOLLEY-BALL (Féminin)
- VOLLEY-BALL (Masculin)

RESIDENT — EXTERIEUR

N.B. Les personnes résident à l'extérieur de la ville de Granby et de la Municipalité du Canton de Granby, devront payer une surcharge pour participer aux activités dispensées par Les Loisirs de Granby Inc.

IMPORTANT

- 1) Les cotisations de chaque activité devront être payées lors de votre inscription.
- 2) Au remboursement se sera effectué après le début des cours.

Aussi pour inscription tous les jours

140 Dufferin 372-6629